

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

31 mai - 1^{er} juillet 2016
Concertation publique

 [Annexes](#)

SOMMAIRE

1. Les modalités de concertation	p.75
1.1. La délibération du Conseil du STIF approuvant le DOCP et les modalités de concertation	p.75
1.2. Les courriers du STIF informant les collectivités des modalités de concertation	p.77
2. Les supports d'information ou de contribution	p.95
2.1. L'affiche	p.95
2.2. Le document d'information avec le coupon libre réponse	p.96
2.3. Le flyer	p.97
2.4. Le présentoir totem	p.98
2.5. Le site internet	p.99
2.6. Le communiqué de presse	p.100
3. Les rencontres publiques et contributions	p.102
3.1. le Compte rendu de la rencontre marché du 3 juin et de la rencontre voyageurs du 7 juin 2016	p.102
3.2. Le Compte rendu de la réunion publique du 14 juin	p.109
3.3. Le support de présentation de la réunion publique du 14 juin	p.116
3.4. Le Compte rendu de l'atelier pôle du 20 juin et les contributions	p.135
3.5. Les courriers reçus durant la phase de concertation	p.142
3.6. La pétition des habitants de Rosny-sur-Seine	p.147

1. Les modalités de concertation

1.1. La délibération du Conseil du STIF approuvant le DOCP et les modalités de concertation

Accusé de réception en préfecture
075-287500078-20151007-2015-524-DE
Date de télétransmission : 12/10/2015
Date de réception préfecture : 12/10/2015

Syndicat des transports d'Ile-de-France

Délibération n°2015/524
Séance du 07 octobre 2015

POLE MULTIMODAL ET TCSP DU MANTOIS

DOSSIER D'OBJECTIFS ET DE CARACTERISTIQUES PRINCIPALES
MODALITES DE LA CONCERTATION

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

- VU** le code des transports et notamment ses articles L.1241-1 à L.1241-20, L.3111-14 à L.3111-16 et R.1241-1 et suivants ;
- VU** les articles L 300-2 et R 300-1 du Code de l'Urbanisme ;
- VU** l'ordonnance n°59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la région Ile-de-France ;
- VU** le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;
- VU** le Schéma directeur de la Région Ile de France tel qu'approuvé par le décret n° 2013-1241 du 27 décembre 2013 ;
- VU** la convention particulière relative à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports collectifs en Île-de-France de 2011 à 2013 adoptée par délibération n° CR 50-11 du Conseil Régional en date du 24 juin 2011 et signée le 26 septembre 2011 par l'Etat ;
- VU** le contrat de projets 2015-2020 entre l'Etat et la Région Île de France, signé le 9 juillet 2015 ;
- VU** le Contrat Particulier Région Ile-de-France - Département des Yvelines approuvé par le Conseil régional le 17 avril 2008 et par le Conseil général le 15 février 2008 ;
- VU** l'avenant n°1 au Contrat Particulier Région Ile-de-France - Département des Yvelines approuvé par le Conseil régional le 22 novembre 2012 et par le Conseil général des Yvelines le 23 novembre 2012 ;
- VU** la délibération n°2013/0224 du Conseil du STIF relative à la convention de financement des études DOCP, de la concertation préalable et des études de schéma de principe et d'enquête publique pour le TCSP et le pôle multimodal du Mantois ;
- VU** les courriers du 28 août 2015 présentant les modalités de la concertation envisagées et adressés aux communes de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Rosny-sur-Seine et à la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines ;
- VU** le rapport n°2015/524 ;
- VU** l'avis de la Commission de la démocratisation du 1^{er} octobre 2015 et de la Commission des investissements et du suivi du contrat de projets du 2 octobre 2015 ;

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
075-287500078-20151007-2015-524-DE
Date de télétransmission : 12/10/2015
Date de réception préfecture : 12/10/2015

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales du Bus en Site Propre et du Pôle d'échanges du Mantois.

Les objectifs du projet de transport sont les suivants :

- **Offrir une liaison structurante pour le territoire** complémentaire au réseau de bus de l'agglomération en développant une offre de transport fiable, capacitaire, accessible et confortable ;
- **Permettre de limiter le développement de la voiture particulière** et d'encourager la pratique des modes alternatifs à la voiture particulière dans le respect des enjeux actuels d'usage de la voirie ;
- **Accompagner le fort développement urbain du secteur** en desservant les projets et équipements au plus près et contribuer à l'attractivité du territoire ;
- **Créer un pôle d'échange multimodal** accessible à tous et connecté au réseau de transport urbain en accompagnement de l'arrivée d'EOLE ;

ARTICLE 2 : d'autoriser la directrice générale du STIF à organiser une concertation préalable dans les termes prévus par le code de l'urbanisme. Les modalités de la concertation préalable des habitants, riverains, usagers, associations locales et autres personnes concernées, d'une durée minimum de quatre semaines, pourront comprendre notamment :

- **Une publicité préalable** dans les communes concernées par le projet, sur l'objet et les modalités du déroulement de cette concertation,
- **Des documents d'information sur le projet et sur les modalités de concertation**, diffusés notamment aux riverains et aux entreprises situés le long ou à proximité du tracé et mis à disposition dans les mairies,
- **Un site Internet dédié à la concertation**, espace d'information sur le projet permettant le téléchargement des documents relatifs à la concertation, et le dépôt d'observations et de suggestions du public,
- **Un dispositif de consultation du public couvrant le territoire concerné** prévoyant notamment des rencontres publiques d'information et d'échange, avec les habitants et les usagers des transports et les acteurs du territoire.

ARTICLE 3 : La directrice générale est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat des transports d'Ile-de-France.

Le président du Conseil
du Syndicat des transports d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON

1.2. Les courriers du STIF informant les collectivités des modalités de concertation



Le directeur des projets d'investissement

DPI/PIC/SB/AO
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le 26 MARS 2016

Monsieur Cyril NAUTH
Mairie de Mantes-la-Ville
Maire
Place de la Mairie
78200 Mantes-la-Ville

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois, qui concerne directement votre commune.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



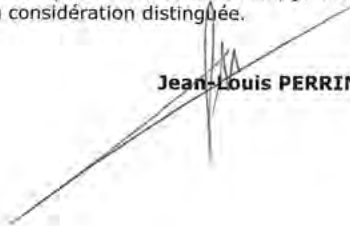
STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél : 01 47 53 28 00 | Fax : 01 47 05 11 05 | stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de votre commune. Ce dépliant comprend une carte pré-affranchie de participation ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition, disponible en mairie et sur le lieu de nos rencontres ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr, Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

Par ailleurs, un **kit de communication** (communiqué de presse, bannières web, carte du tracé...) vous permettra de relayer l'information via vos propres supports.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Jean-Louis PERRIN



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. 01 47 53 28 00 - Fax 01 47 05 11 05 - stif.fr




Le directeur des projets d'investissement

DPI/PIC/SB/AO
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

26 MAI 2016

Paris, le

Monsieur Michel GUILLAMAUD
Mairie de Rosny-sur-Seine
Maire
64 rue Nationale
78710 Rosny-sur-Seine

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois, qui concerne directement votre commune.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30,
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. 01 47 53 28 00 - Fax 01 47 06 11 05 - stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de votre commune. Ce dépliant comprend une carte pré-affranchie de participation ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition, disponible en mairie et sur le lieu de nos rencontres ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

Par ailleurs, un **kit de communication** (communiqué de presse, bannières web, carte du tracé...) vous permettra de relayer l'information via vos propres supports.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Louis PERRIN

Merci à vous de la participation
active des élus de la commune à
la réunion de travail de ce lundi.
Ils permettent d'enrichir le projet par
nos présentations lors des réunions publiques.
Bien sincèrement,



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. : 01 47 53 28 00 • Fax : 01 47 05 11 05 • stif.info



**Le directeur des projets d'investissement**

DPI/PIC/SB/AO
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le 26 MAI 2016

**Monsieur Michel VIALAY
Mairie de Mantes-la-Jolie**

Maire
31 rue Gambetta
BP 1600
78200 Mantes-la-Jolie

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois, qui concerne directement votre commune.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



STIF
41, rue de Châteaudun 75008 Paris
Tél : 01 47 53 28 09 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de votre commune. Ce dépliant comprend une carte pré-affranchie de participation ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition, disponible en mairie et sur le lieu de nos rencontres ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

Par ailleurs, un **kit de communication** (communiqué de presse, bannières web, carte du tracé...) vous permettra de relayer l'information via vos propres supports.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Louis PERRIN



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info



**Le directeur des projets d'investissement**

DPI/PIC/SB/AO

Affaire suivie par : 16002353

Sebastien BESCHI

Tél : 01.82.53.81.39

Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le 26 MAI 2016

Monsieur Pierre BEDIER**Président**Conseil départemental des
Yvelines

Hôtel du département

2 place André Mignot

78012 VERSAILLES Cedex

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)



STIF

41, rue de Châteaurenault 75009 Paris

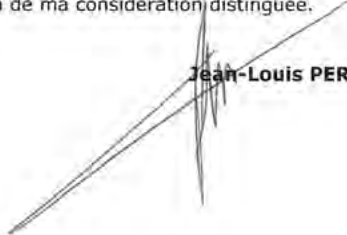
Tél : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif@stif.info

- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des trois villes directement concernées ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Jean-Louis PERRIN



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 06 11 05 - stif.info




Le directeur des projets d'investissement

DPI/PIC/SB/AO
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le 25 MAI 2016

Monsieur Marc-Antoine JAMET

Maire
70 rue Grande
BP 604
27106 Val-de-Reuil Cedex

Monsieur le Maire

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif@stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des trois villes directement concernées ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Louis PERRIN



STIF

41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info




Le directeur des projets d'investissement

DPI/PIC/SB/AQ
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le 26 MAI 2016

Monsieur Michel LEBOU

Maire
Hôtel de Villerue de la Ferme
78200 MAGNANVILLE

Monsieur le Maire

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des trois villes directement concernées ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

 **Jean-Louis PERRIN**



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info





Le directeur des projets d'investissement

DPI/PIC/SB/AO
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le

Monsieur Paul MARTINEZ

Maire
Mairie
1 rue Gabriel Péri
78200 BUCHELAY

Monsieur le Maire

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des trois villes directement concernées ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

 **Jean-Louis PERRIN**



STIF

41 rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. : 01 47 53 23 00 + Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info



**Le directeur des projets d'investissement**

DPI/PIC/SB/AO
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le 26 MAI 2016

Monsieur Eric ROULOT
Maire
Hôtel de Ville
5 avenue Président Wilson
78520 LIMAY

Monsieur le Maire

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél : 01 47 53 26 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif@stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des trois villes directement concernées ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Louis PERRIN




STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. 01 47 53 28 00 - Fax 01 47 05 11 05 - stif.info



**Le directeur des projets d'investissement**

DPI/PIC/SB/AO
Affaire suivie par : 16002353
Sebastien BESCHI
Tél : 01.82.53.81.39
Sebastien.beschi@stif.info

Paris, le 26 MAI 2016

Monsieur Philippe TAUTOU**Président**

Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise
78410 AUBERGENVILLE

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de la phase de concertation relative au projet de Transport en Commun en Site Propre et de réaménagement du Pôle-Gare du Mantois.

Le projet consiste à créer une liaison structurante et efficace en transport en commun, entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, et ainsi accompagner le fort développement urbain du secteur. Ce projet vise également à réaménager l'ensemble de la gare de Mantes-la-Jolie, pour la transformer en véritable Pôle d'Echanges.

Pour rappel, le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé par le conseil du STIF le 7 octobre 2015. Il constitue le document de référence pour la concertation à venir.

La concertation permettra aux élus, aux acteurs socio-économiques, aux associatifs et à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux, les objectifs et les caractéristiques du projet.

Aussi, nous souhaitons vous faire part des modalités détaillées du dispositif de concertation retenu :

Cinq rencontres sont prévues :

- **Une rencontre sur le marché** du Val Fourré, le 3 juin 2016 de 12h30 à 15h30.
- **Une rencontre voyageurs** en gare de Mantes-la-Jolie (parvis nord et sud), le 7 juin 2016 de 17h à 19h.
- **Une réunion publique** à la salle l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 14 juin 2016 à 20h30
- **Un atelier avec les usagers du pôle-gare de Mantes-la-Jolie**, directement sur le site et à l'Aquasport de Mantes-la-Ville, le 20 juin de 12h à 14h (sur inscription)
- **Un rencontre avec les grands acteurs du territoire**, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, le 24 juin à 8h.



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél : 01 47 53 26 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info

Afin de relayer efficacement l'information et d'inciter le public à participer à la concertation, le dispositif d'accompagnement en communication se compose de plusieurs supports :

- Un **dépliant d'information de 8 pages**, détaillant le projet de TCSP/Pôle et les modalités de concertation, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des trois villes directement concernées ;
- Une affiche et un flyer, informant sur les dates des rencontres ;
- Un totem d'exposition ;
- Un **site internet**: www.bus-pole-mantois.fr. Espace d'information sur le projet en général, il permet également le dépôt d'avis en ligne pendant la concertation, et le téléchargement de documents relatifs au projet. Il permet également l'inscription à l'atelier du 20 juin.

En vous remerciant par avance pour votre mobilisation pour cette concertation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

En vous remerciant pour la qualité de nos
Echanges lors de notre réunion de travail
de lundi -
des propositions qui sont présentées lors des réunions
publiques et sur les actions du territoire proche
en compte ces échanges -
Bonne à vous,

Jean-Louis PERRIN



STIF
41, rue de Châteaudun 75009 Paris
Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05 - stif.info



2. Les supports d'information ou de contribution

2.1. L'affiche

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

Concertation publique



Intention d'aménagement

Informez-vous et participez! du 30 mai au 1^{er} juillet 2016

→ **Vendredi 3 juin 2016**
de 12h30 à 15h30
Rencontre au marché
du Val Fourré à Mantes-la-Jolie

→ **Mardi 7 juin 2016**
de 17h à 19h
Rencontre voyageurs à la sortie
de la gare de Mantes-la-Jolie

→ **Mardi 14 juin 2016** à 20h30
Réunion publique
à l'Agora de Mantes-la-Jolie (salle A)
254, Boulevard du Maréchal Juin

→ **Lundi 20 juin 2016** de 12h à 14h
Atelier avec les usagers du pôle gare
au Centre aquatique Aquasport de Mantes-la-Ville
1, rue Jean Jaouen *sur inscription via le site Internet*

Pour s'informer et donner son avis :
www.bus-pole-mantois.fr



Eau d'après l'avis - ©STIF - Imprimé sur papier recyclé






2.3. Le flyer

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

Concertation publique



Intention d'aménagement

Informez-vous et participez ! du 30 mai au 1^{er} juillet 2016

→ **Vendredi 3 juin 2016**
de 12h30 à 15h30
Rencontre au marché
du Val Fourré à Mantes-la-Jolie

→ **Mardi 14 juin 2016** à 20h30
Réunion publique
à l'Agora de Mantes-la-Jolie (salle A)
254, Boulevard du Maréchal Juin

→ **Mardi 7 juin 2016**
de 17h à 19h
Rencontre voyageurs à la sortie
de la gare de Mantes-la-Jolie

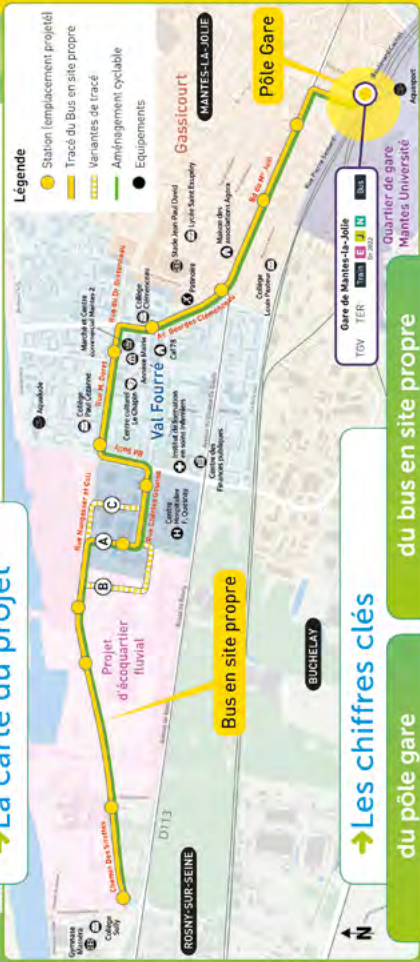
→ **Lundi 20 juin 2016** de 12h à 14h
Atelier avec les usagers du pôle gare
au Centre aquatique Aquasport de Mantes-la-Ville
1, rue Jean Jaouen *sur inscription via le site Internet*

Pour s'informer et donner son avis :
www.bus-pole-mantois.fr






→ La carte du projet



Légende

- Station emplacement projeté
- Tracé du Bus en site propre
- Variante de tracé
- Aménagement cyclable
- Equipements

→ Les chiffres clés du pôle gare

27000 voyageurs attendus par jour

1 pôle gare accessible à tous
usagers du bus, piétons, cyclistes,
automobilistes, taxis

P Environ 500 places de parking
supplémentaires

→ Les chiffres clés du bus en site propre

7500 voyageurs attendus par jour

13 stations pour 5,4 km de tracé

20 minutes de terminus à terminus
Un bus toutes les 7 à 8 min en heure de pointe

Des aménagements cyclables continus

De nouveaux véhicules de dernière génération

État d'Esprit Stif - QSTF - Imprimeur sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

2.4. Le présentoir totem

Pôle gare

et Bus en site propre

du Mantois

Pour accompagner le développement du Mantois et l'arrivée du prolongement du RER E, il est envisagé de créer un bus en site propre et de réaménager le pôle gare de Mantes-la-Jolie.

INFORMEZ-VOUS SUR LE PROJET ET PARTICIPEZ À LA CONCERTATION DU 30 MAI AU 1^{ER} JUILLET 2016 :

- **Lors de différentes rencontres avec le public**
 - **Vendredi 3 juin 2016** de 12h30 à 15h30 :
Rencontre au marché du Val Fourré à Mantes-la-Jolie
 - **Mardi 7 juin 2016** de 17h à 19h :
Rencontre voyageurs à la sortie de la gare de Mantes-la-Jolie
 - **Mardi 14 juin 2016** à 20h30 :
Réunion publique à l'Agora de Mantes-la-Jolie (Salle A) au 254, Bd du Maréchal Juin
 - **Lundi 20 juin 2016** de 12h à 14h :
Atelier avec les usagers du pôle gare au Centre aquatique Aquasport de Mantes-la-Ville au 1, rue Jean Jaouen *(sur inscription)*
- **En remplissant et en postant gratuitement le coupon (déjà affranchi) situé dans le document d'information**
- **En postant votre avis sur le site internet du projet :**
www.bus-pole-mantois.fr

POUR
EN SAVOIR PLUS,
CONSULTEZ ICI
LE DOCUMENT
D'INFORMATION
SUR LE PROJET



CARTE DU PROJET

Legende:
 - Bus en site propre
 - Tracé du bus en site propre
 - Variantes de tracé
 - Équipement






2.5. Le site internet

Recherche...

Un site du

avec




Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Concertation publique

LE TERRITOIRE

LE PROJET

EN PRATIQUE

LA CONCERTATION



S'informer sur le projet de Pôle gare et de bus en site propre du Mantois


Donnez votre avis


Documentation

Carte du tracé



Chiffres Clés

Toutes les
7 à 8
minutes

en heures de
pointe

FAQ

- Qu'est-ce qu'un DOCP ? Quels sont ses objectifs ?

- Comment puis-je participer à la concertation ?

- Qu'est-ce qu'une concertation

Le Projet

Pour répondre aux besoins existants en matière de desserte en transports en commun et pour accompagner l'arrivée du prolongement du RER E et des différents projets de développement urbains prévus sur le territoire du Mantois, le STIF et ses partenaires envisagent de créer un bus en site propre et de réaménager le pôle gare de Mantes-la-Jolie.

Cette nouvelle liaison de qualité, rapide et régulière, contribuera à l'amélioration des conditions de déplacement en desservant le pôle gare de Mantes-la-Jolie, le quartier du Val-Fourré, le futur écoquartier fluvial et Rosny-sur-Seine.

Afin de faciliter la cohabitation des différents usages et d'accueillir l'augmentation du nombre de voyageurs à l'horizon du prolongement du RER E à l'Ouest, il est également prévu de réaménager l'ensemble du pôle gare de Mantes-la-Jolie.

2.6. Le communiqué de presse

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

Concertation publique

COMMUNIQUE DE PRESSE
MERCREDI 25 MAI 2016

LANCEMENT DE LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA GARE DE MANTES-LA-JOLIE ET DE CRÉATION D'UN BUS EN SITE PROPRE

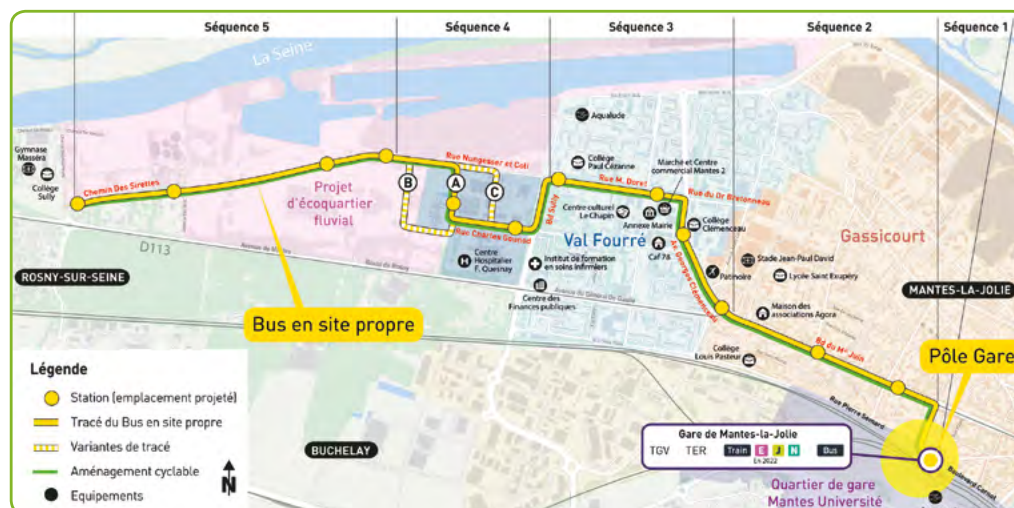
La concertation sur le projet de réaménagement du pôle gare et de création de ligne de bus en site propre du Mantois se déroulera **du 30 mai au 1^{er} juillet 2016**. Le STIF invite le public à s'informer et à s'exprimer sur le projet lors de cette première phase de consultation.

➔ Accompagner le développement du Mantois et l'arrivée du prolongement de la ligne E

Pour accompagner l'arrivée du prolongement du RER E et des différents projets de développement urbains prévus sur le territoire du Mantois, le STIF, la Région Ile-de-France, le Département des Yvelines et la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise envisagent de **créer un bus en site propre et de réaménager la gare de Mantes-la-Jolie**.

Cette nouvelle liaison rapide et régulière desservant le pôle gare de Mantes-la-Jolie, le quartier du Val Fourré, le futur écoquartier fluvial et Rosny-sur-Seine, contribuera à l'amélioration des conditions de déplacement des voyageurs.

Afin de faciliter la cohabitation des différents modes de déplacements (piétons, vélos, transports en commun, voitures) et d'accueillir l'augmentation du nombre de voyageurs à l'horizon du prolongement du RER E à l'Ouest, il est également prévu **de réaménager l'ensemble du pôle gare de Mantes-la-Jolie**.



Plus d'infos sur
www.bus-pole-mantois.fr

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

→ La concertation : qu'est-ce que c'est ?

La concertation a pour objectif de **réunir les avis et les propositions de l'ensemble des parties intéressées**. Elle permettra ainsi de **confirmer l'opportunité du projet** avant toute éventuelle enquête d'utilité publique. Les avis émis par le public seront synthétisés dans un **bilan de concertation**. Elle intervient à l'issue des études préliminaires qui permettent de dessiner un premier projet à soumettre au public tel qu'il est décrit dans le Dossier des Objectifs et Caractéristiques Principales (DOCP). (Le DOCP est disponible sur le site internet du projet).

→ Comment participer ?

4 rendez-vous prévus sur le territoire du mantois

→ Vendredi 3 juin 2016

de 12h30 à 15h30

Rencontre au marché

du Val Fourré à Mantes-la-Jolie

→ Mardi 14 juin 2016 à 20h30

Réunion publique

à l'Agora de Mantes-la-Jolie (salle A)

254, Boulevard du Maréchal Juin

→ Mardi 7 juin 2016

de 17h à 19h

Rencontre voyageurs à la sortie

de la gare de Mantes-la-Jolie

→ Lundi 20 juin 2016 de 12h à 14h

Atelier avec les usagers du pôle gare

au Centre aquatique Aquasport de Mantes-la-Ville

1, rue Jean Jaouen *sur inscription via le site Internet*

D'autres moyens de participation sont également mis à disposition du public qui pourra :

- **poster son avis sur le site du projet** où se trouvent l'essentiel des informations sur le projet
 - **compléter le coupon détachable joint au document d'information** et l'adresser sans l'affranchir, entre le 30 mai et le 1^{er} juillet 2016.
- Les acteurs économiques et sociaux seront aussi particulièrement sollicités dans le cadre d'un rendez-vous qui leur permettra de s'exprimer sur les conditions de transport de leurs clients, salariés, ou usagers.
Les documents d'information sont également disponibles en mairies.

→ Les chiffres clés

du pôle gare

27000 voyageurs attendus par jour



1 pôle gare accessible à tous
usagers du bus, piétons, cyclistes,
automobilistes, taxis



Environ 500 places de parking
supplémentaires

du bus en site propre

7500 voyageurs attendus par jour

13 stations pour 5,4 km de tracé



20 minutes de terminus à terminus

Un bus toutes les 7 à 8 min en heure de
pointe



Des aménagements cyclables continus

De nouveaux véhicules de dernière génération

Contact presse :

Stif : Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42

Région Ile-de-France : William Beuve-Mery – 01 53 85 66 50

Département des Yvelines : Alexia Borrás – 01 39 07 70 77

Grand Paris Seine&Oise : Anne Perchec – 01 82 86 00 15

3. Les rencontres publiques et contributions

3.1. Le Compte rendu de la rencontre marché du 3 juin et de la rencontre voyageurs du 7 juin 2016

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

Concertation publique

PÔLE GARE ET BUS EN SITE PROPRE DU MANTOIS

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AU MARCHÉ DU VAL FOURRE DU 3 JUIN ET DE LA RECONTRE VOYAGEURS EN GARE DE MANTES-LA-JOLIE DU 7 JUIN 2016

1 - RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES MODALITÉS DES RENCONTRES

Modalités des rencontres :

- **Présence de l'équipe projet sur le marché du Val Fourré le 3/06 de 12h30 à 15h30, les horaires ayant été recommandés par la mairie de Mantes-la-Jolie.**
- **Présence de l'équipe projet sur le parvis nord de la gare de Mantes-la-Jolie le 7/06 de 17h à 19h, les horaires ayant été recommandés par la SNCF (heures de pointe du soir).**
- **Outils d'information remis au public :** le document d'information A4 de 8 pages (le coupon a été rempli avec ou par un grand nombre de personnes rencontrées), et le flyer A5.
- **Tenue :** les intervenants étaient vêtus d'un T-shirt blanc logotypé.
- **Matériel à disposition sur le stand :** un totem avec présentoirs de mise à disposition du dépliant, desk, des affiches et impressions plastifiées des plans du projet. La Ville a mis à disposition un barnum, des tables et des chaises.

Information préalable :

- Ces temps de rencontres ont été annoncés sur les documents d'information, sur le site du projet et dans le communiqué transmis à la presse locale et aux collectivités.

2 – LE DEROULE DE LA RENCONTRE AU MARCHÉ DU VAL FOURRE DU 3.06.16

L'EQUIPE PROJET

Elle était composée de :

- **La maîtrise d'ouvrage (Direction des projets d'investissement) - STIF**

Lionel Poupat, chargé de projet

Thomas Greffier, chargé de projet

Sébastien Beschi, chargé d'information et de concertation

- **De la communauté d'agglomération Grand Paris Seine & Oise**

Géraldine Le Bivic, chef de projet infrastructure et transport

Yann Maublanc

- **Du prestataire en charge de l'organisation de la concertation pour le STIF - Etat d'Esprit**

LA PREPARATION

La Ville a indiqué qu'il était préférable de participer au marché de 12h30 à 15h30. Un arrêté a été signé par le maire pour autoriser l'installation du stand sur l'espace public.

L'installation

Le stand avait été installé par la mairie en extérieur, à l'emplacement initialement recommandé, à proximité directe avec l'annexe de la mairie. L'équipe Etat d'Esprit a finalisé l'installation à partir de 11h15, heure à laquelle les marchands installaient leur stand. Le contact avec le public a commencé avant l'heure prévue. La Ville avait organisé la présentation avec les médiateurs de quartier ayant pour rôle d'assurer la sécurité.

Temps à tendance pluvieuse.

LE DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Avant 14h30, l'affluence du marché était moyenne. Le public rencontré a indiqué que bon nombre de personnes allaient arriver après la prière à la Mosquée.

De nombreuses personnes abordées étaient extérieures au quartier : habitants des communes voisines, voire de Normandie, venus faire leurs courses.

La plupart des personnes rencontrées ne manifestaient que peu d'intérêt pour le projet (n'habitant pas sur le secteur concerné, exprimant des difficultés sociales prenant le pas sur le reste...).

La compréhension du projet a été limitée du fait de la présentation des deux objets (pole et TCSP) et, parfois, d'une maîtrise relative de la langue française.

A partir de 14h30, l'affluence a été plus soutenue et la population rencontrée majoritairement issue du Val Fourré.

Les difficultés de présentation et de compréhension du projet furent identiques mais le public semblait néanmoins globalement intéressé à l'idée d'un bus leur permettant de relier le quartier à la gare de Mantes-la-Jolie.

Sur l'ensemble de la rencontre, les équipes ont démarché le public au-delà du stand, dans les allées plus fréquentées du marché. Cette démarche proactive a contribué au bon taux de réponse du questionnaire.



La participation :

- Environ 300 exemplaires du document d'information diffusés
- Une centaine de flyers diffusés.
- 42 coupons-questionnaires remplis (l'équipe aidait le public à remplir le coupon).

CONTENU DES ECHANGES

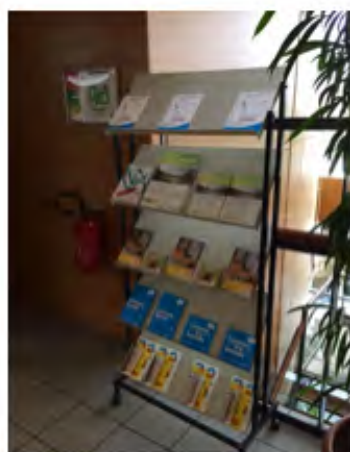
Concernant l'opportunité du projet, si la plupart des personnes interrogées ont semblé être en accord avec les objectifs du projet qui leur étaient énoncés sans toutefois montrer un intérêt marqué.

Le public ayant accepté de répondre au questionnaire s'est exprimé majoritairement en faveur des deux objets du projet. La plupart des personnes empruntent déjà le bus et le train à la gare de Mantes-la-Jolie.

Une grande partie des répondants a évoqué ou confirmé les difficultés de circulation sur le parvis de la gare.

De nombreux individus se sont plaints de la situation actuelle concernant les bus, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'amplitude horaire, qu'ils jugent insuffisantes. Aussi, lorsque l'équipe évoquait une circulation du bus en site propre toutes les 7 à 8 minutes en heure de pointe, de 5h à minuit environ, les publics voyaient un réel avantage pour l'amélioration de leurs déplacements.

NB : La proximité du stand avec l'annexe de la mairie a été l'occasion de s'assurer que cette dernière avait bien été concernée par la diffusion de l'information : affichage et mise à disposition de documents. Elle a aussi permis de mettre à disposition des exemplaires du document d'information complémentaires et d'expliquer le projet au personnel de l'accueil.



3- LE DEROULE DE LA RENCONTRE VOYAGEURS EN GARE DE MANTES-LA-JOLIE DU 7.06.16

L'EQUIPE PROJET

Elle était composée de :

- **La maîtrise d'ouvrage (Direction des projets d'investissement) - STIF**

Lionel Poupat, chargé de projet

Thomas Greffier, chargé de projet

Sébastien Beschi, chargé d'information et de concertation

- **De la communauté d'agglomération Grand Paris Seine & Oise**

Line Macoin, service mobilité

- **Département des Yvelines**

Julie Devay, chargée de missions intermodalité/nouvelles mobilités

- **Du prestataire en charge de l'organisation de la concertation pour le STIF - Etat d'Esprit**

LA PREPARATION

La présence de l'équipe de 17h à 19h a été suggérée par la SNCF pour correspondre aux heures de pointe identifiées pour la gare de Mantes-la-Jolie. Un arrêté a été signé par le maire pour autoriser l'installation du stand sur l'espace public. La SNCF a également donné son accord pour la circulation dans le bâtiment voyageurs et sur la passerelle, situés dans ses emprises, mais ne nécessitant pas de plan de prévention sécurité. Un accord a aussi été fourni par RATP Dev, exploitant du réseau TAM, pour une présence de deux personnes volantes au niveau de la gare routière côté Mantes-la-Ville.

L'installation

Il a été convenu d'installer le stand (barnum, totem, tables et chaises) en extérieur, sur le parvis nord de la gare de Mantes-la-Jolie, à proximité immédiate de l'accès principal.

L'équipe Etat d'Esprit est arrivée dès 16h15 pour finaliser l'installation du stand. Le contact avec le public a commencé avant l'heure prévue.

LE DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

L'affluence était calée sur l'arrivée des trains. Bon nombre de personnes attendaient ensuite le bus devant l'arrêt situé en face du stand.

Les publics se sont globalement montrés intéressés et demandeurs d'information sur l'aménagement de la gare ; de fait, ils en sont les usagers. Les individus s'approchaient spontanément du stand.

Deux membres de l'équipe se sont positionnés pendant quelques minutes au niveau de la sortie côté Mantes-la-Ville mais cet emplacement s'est révélé peu pertinent. En effet, l'accroche des voyageurs a été difficile, d'une part du fait de la non installation d'une structure (un stand intrigue, les gens s'approchent), et d'autre part du fait que les gens se pressaient pour transiter de la gare ferroviaire vers la gare routière.



La participation :

- Environ 350 exemplaires du document d'information diffusés
- Environ 350 flyers diffusés.
- 20 coupons-questionnaires répondus, l'équipe a aidé environ la moitié des personnes pour le remplissage.
- De nombreuses personnes ont dit vouloir prendre le temps d'étudier le projet à tête reposée, et qu'elles feront parvenir de façon certaine leur avis.

CONTENU DES ECHANGES

L'opportunité de l'aménagement de la gare a été le principal sujet abordé avec le public. La création de la ligne de bus a aussi été abordée.

La plupart des personnes rencontrées ont semblé confirmer la nécessité d'aménager le parvis de la gare. Néanmoins, quelques acteurs, comme les taxis et les commerçants, se sont inquiétés de l'impact sur leur activité. Les commerçants souhaitant un accès à leur commerce en voiture pour leurs clients et les taxis souhaitant des emplacements réservés.

A ce propos, certains conducteurs de taxis ont pris la documentation pour informer leurs collègues et ont indiqué souhaiter participer à l'atelier pôle proposé.

Parmi les commerçants, les brasseries n'ont pas manifesté d'intérêt pour le projet (ou leur propriétaire était absent et signalé comme peu joignable).

La difficulté à circuler sur le parvis nord a été évoquée par bon nombre de personnes, tout comme les stationnements sauvages. Plusieurs participants ont demandé l'aménagement de dépose-minute sur le parvis afin de pouvoir accéder plus facilement à la gare.

Concernant l'opportunité de la création de la ligne de bus en site propre, les individus se sont montrés très enthousiastes, à quelques exceptions près. En effet, certains ont questionné le tracé : parcours quasi-identique à certaines lignes de bus existantes, ou nécessité de le prolonger au delà du terminus prévu actuellement à Rosny-sur-Seine.

A noter également, une habitante de Gassicourt a mis en cause la faiblesse de l'offre de bus actuelle dans son quartier, et juge nécessaire de réserver le site propre à l'usage exclusif du bus.

Concernant le planning du projet, l'horizon lointain (8 ans avant la mise en service) ne s'inscrit pas dans l'échelle de temps quotidienne des individus, et terni parfois leur enthousiasme.

Enfin, le projet de prolongement du RER E a parfois été évoqué (sans toutefois qu'un amalgame ne soit fait avec le projet de Bus en site projet/Pôle Mantois présentement soumis à concertation). Il est globalement connu et très attendu. Quelques inquiétudes ont toutefois été relevées : peur d'une augmentation des constructions, et sous dimensionnement des parkings à long terme.

NB : La localisation du stand sur le parvis nord de la gare de Mantes-la-Jolie a été l'occasion de proposer de nouveau aux commerçants de mettre en place l'affiche sur leur vitrine et de participer à l'atelier pôle. Certains ont refusé.

3.2. Le Compte rendu de la réunion publique du 14 juin

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

Concertation publique

PROJET DE PÔLE ET BUS EN SITE PROPRE DU MANTOIS

Réunion publique d'information et d'échange de Mantes-la-Jolie du 14 juin 2016

COMPTE-RENDU

Sommaire

1. PREAMBULE
2. INTRODUCTION ET PRESENTATION
3. ECHANGES AVEC LA SALLE
4. INTERVENTION DE PIERRE BEDIER
5. CLÔTURE

1. PREAMBULE

1.1. Le contexte de la réunion

La phase de concertation sur le projet de pôle et de bus en site propre du Mantois a débuté le 30 mai 2016. La réunion publique de Mantes-la-Jolie est la 3^{ème} rencontre organisée dans ce cadre. Elle fait suite à la rencontre sur le marché du Val Fourré du 3 juin 2016 et à la rencontre voyageurs du 7 juin 2016.

Elle s'est tenue le mardi 14 juin 2016 à l'Agora de Mantes-la-Jolie de 20h30 à 22h30. Elle a réuni environ 49 participants.

1.2. Les intervenants

- *Représentants du Département des Yvelines, financeur du projet*
- M. Pierre BEDIER, Président du Département

Présence dans la salle de M. Frédéric Alphand, Directeur des routes et des transports du Département des Yvelines

- *Représentant de GPS&O, financeur du projet*
- M. Pierre-Yves Dumoulin, Vice-Président de GPS&O délégué aux déplacements, aux mobilités et à l'accessibilité
- *Représentant de la Ville de Mantes-la-Jolie qui accueille la réunion publique et située sur le tracé du bus*
- M. Michel Vialay, maire de Mantes-la-Jolie
- M. Alexandre SOTTY, conseiller municipal de Mantes-la-Jolie.
- *Représentant de la Ville de Rosny-sur-Seine située sur le tracé du bus*
- M. Michel Guillaud, maire de Rosny-sur-Seine
- M. Pierre-Yves Dumoulin, adjoint au maire de Rosny-sur-Seine.

1.3. Les documents mis à la disposition des participants

- Le document d'information A4 – 8 volets + coupon déjà affranchi.
- La fiche avis.

1.4. Le déroulé de la réunion publique

- 1. Introduction et mot d'accueil
- 2. Présentation du projet
- 3. Echanges avec la salle
- 4. Intervention de M. Pierre BEDIER, Président du Département des Yvelines
- 5. Clôture de la réunion publique

2. INTRODUCTION ET PRESENTATION

Début de la réunion à 20h35.

2.1. Introduction

Mot d'accueil de Michel VIALEY, Maire de Mantes-la-Jolie

Après avoir observé une minute de silence en hommage aux deux policiers assassinés la veille, le Maire indique la présence d'Alexandre SOTTY, conseiller municipal de Mantes-la-Jolie, et salue celle des participants institutionnels. Il explique que cette réunion publique est l'occasion de poser les enjeux de l'arrivée du prolongement du RER E (Eole) à Mantes-la-Jolie et du projet sur l'aménagement du pôle gare et la création du bus desservant le Val Fourré.

2.2. Présentation

L'animateur, Pascal BEAUMARD, rappelle les objectifs de la concertation.

Emilie LEMAIRE, chef de la division Tram Nord au sein de la Direction des Projets d'Investissement, introduit la présentation en rappelant le contexte et les objectifs du projet.

Thomas GREFFIER, chargé de projet au sein de la division Projets Ferroviaires et Pôles, poursuit la présentation en décrivant les aménagements envisagés sur le pôle-gare de Mantes-la-Jolie.

Lionel POUPAT, chargé de projet au sein de la division Tram Nord, enchaîne en décrivant les caractéristiques du bus en site propre et notamment son tracé, séquence par séquence.

L'animateur, Pascal BEAUMARD, rappelle les objectifs du temps d'échange. Il ajoute qu'il est possible de faire connaître son opinion à la fois au travers des questions orales et des fiches avis.

3. ECHANGES AVEC LA SALLE

Michel GUILLAMAUD, Maire de Rosny sur Seine, rappelle l'opposition de la ville à la fois au projet d'écoquartier et au projet du bus en site propre. Il précise que la Ville n'est pas porteuse du projet TZen. Il explique qu'il est particulièrement opposé au passage de la future ligne de bus par le chemin des Sirettes et souligne le caractère tranquille de ce quartier pavillonnaire. Selon l' élu, ce projet est intéressant pour Mantes-la-Jolie et non pour la commune de Rosny-sur-Seine pour laquelle les temps de parcours ne sont pas intéressants pour rejoindre la gare de Mantes-la-Jolie.

Une retraitée demeurant Bd du Maréchal Juin, interroge l'équipe projet sur le terminus de la ligne à la gare de Mantes-la-Jolie qui ne permet pas, selon elle, de se rendre efficacement au centre-ville (correspondance nécessaire à terme, contre un trajet direct aujourd'hui).

Un riverain du chemin des Sirettes, se demande pourquoi le tracé du bus passe par le chemin des Sirettes. Il explique qu'une nationale est présente à proximité immédiate et qu'il y a probablement des alternatives à ce tracé.

Le passage du bus par le chemin des Sirettes

Lionel POUPAT, chargé de projet au STIF, explique que, compte tenu du projet d'écoquartier, de nouveaux habitants devraient s'installer sur le territoire. Les études ont conduit à envisager un itinéraire passant sur cette voie structurante de desserte de ce quartier. En fonction de l'évolution du projet d'écoquartier, le site propre devra s'adapter. Si le projet urbain était abandonné ou modifié dans son programme ou sa temporalité, les prochaines études tiendraient compte de cette évolution. Le bus en site propre pourrait s'arrêter au niveau des limites opérationnelles du quartier. L'objet de la concertation est de prendre en compte les remarques. Dans le cadre des études, la desserte de l'écoquartier sera de nouveau étudiée.

L'organisation du réseau de bus

Lionel POUPAT, au sujet de la ligne C de la gare, rappelle que le projet n'a pas vocation à se substituer à l'offre existante en bus, ni de l'offre train, mais qu'elle s'inscrit en complément.

Emilie LEMAIRE, chef de division tram nord au STIF, annonce que le projet va conduire à adapter le réseau existant pour le redéployer au bénéfice des usagers. Les études de réorganisation interviennent généralement un an et demi avant la mise en service du projet. Il est encore trop tôt pour dire aujourd'hui quelle sera l'organisation.

Un membre du comité des usagers des gares de l'Ouest francilien, introduit son propos en indiquant qu'il passe trois heures par jour dans les transports. Il insiste sur le fait que le bus doit apporter une réelle amélioration à l'offre existante et qu'il ne doit pas donner un sens au projet d'écoquartier ou d'Eole, deux projets selon lui « au point mort ». Il rappelle que le bus est un des maillons d'un trajet nécessitant d'utiliser plusieurs modes, ce qui est fatiguant pour l'utilisateur. Il ajoute que malgré l'attractivité de la future ligne, le nombre d'arrêts doit être suffisant pour limiter les temps de marche.

La présidente de l'association de lutte pour l'environnement du Mantois (ALEM), rappelle le questionnement sur l'utilité de l'écoquartier et la colère de nombreux habitants. Elle estime que si le bus passe par le chemin des Sirettes, ce serait dommageable pour ce quartier pavillonnaire. La Ville ne devant pas uniquement recevoir le stockage des bus et être « une poubelle de Mantes ». Elle demande que le tracé passe prioritairement à proximité du centre hospitalier par rapport à la clinique privée. L'arrêt est situé trop loin du centre hospitalier, la distance entre l'arrêt et l'équipement est jugée trop importante notamment pour les visiteurs et les personnes âgées.

Le Président du Comité des usagers des gares de l'Ouest francilien, indique qu'il a été consulté au lancement de la démarche de concertation. Il constate un manque d'information sur le projet et juge la période de concertation trop courte. Il insiste sur le fait qu'il faut tenir compte des caractéristiques du territoire. Pour lui, il doit y avoir un suivi après la concertation. L'intention d'aménagement du parvis de la gare qui a été présentée lui semble minimaliste pour une gare interrégionale. Enfin, il explique son inquiétude de voir les différents projets de transport en cours sur le territoire servir d'aspiration pour la gare de Mantes-la-Jolie au détriment de l'offre présente sur la gare de Rosny-Sur-Seine.

Le caractère autoportant du projet

Emilie LEMAIRE, chef de division tram nord au STIF, explique que le projet Eole n'est pas au point mort et que le financement du projet est bouclé. L'utilité du futur bus en site propre ne dépend pas de l'écoquartier. Le quartier du Val Fourré concentre 50% des habitants de Mantes-la-Jolie, cette nouvelle ligne est donc importante pour ces populations car elle offrira une desserte fiable et régulière, mieux coordonnée avec l'usage des trains. Par ailleurs, les premières rencontres de la concertation ont montré le fort intérêt des habitants pour un service fiable, rapide, régulier et avec de fortes amplitudes horaires.

L'augmentation du nombre d'arrêts sur la ligne et leur emplacement

Emilie LEMAIRE comprend la tentation de créer beaucoup plus d'arrêts que ce qui est actuellement proposé, mais souligne cependant le risque de perdre la rapidité du bus en site propre. Le positionnement des arrêts n'est pas figé. Suite à une question posée par un participant, Emilie LEMAIRE indique que le projet prévoit un arrêt tous les 500 mètres.

L'emplacement d'un arrêt de bus en haut du chemin des Sirettes

Lionel POUPAT, chargé de projet au STIF, explique que le positionnement des arrêts est provisoire et qu'ils pourront être précisés en fonction des différents aménagements.

La desserte du centre hospitalier

Lionel POUPAT explique que l'arrêt proposé est bien situé à proximité du centre hospitalier. Suite à la précision d'une participante au sujet de la desserte de l'hôpital pour les patients et les visiteurs, il ajoute que des discussions ont eu lieu et auront lieu avec l'hôpital pour définir les aménagements piétons nécessaires pour faciliter les cheminements vers l'hôpital.

L'impact du centre de maintenance et de remisage

Lionel POUPAT répond qu'il est plus pertinent de le placer le long ou à proximité de ligne pour éviter les circulations de bus vides. Néanmoins, si le centre de remisage n'aura évidemment pas un impact nul, ce sera un équipement de taille modeste et que les nuisances seront limitées pour l'environnement.

La durée de la concertation

Emilie LEMAIRE précise que la durée de la concertation sur le projet a été fixée conformément aux pratiques du STIF sur des projets comparables. Une centaine d'avis ont déjà été reçus. Elle ajoute qu'une information et une concertation continue auront lieu, y compris dans les phases d'études.

Les aménagements urbains sur le parvis de la gare

Thomas GREFFIER, chargé de projet au STIF, explique que la proposition d'aménagement est une image d'intention perfectible et encore non aboutie. Ce premier travail a permis de lister les fonctions (taxis, bus, dépose minute ...) et de proposer un scénario de positionnement de ces éléments sur le parvis. L'aménagement à proprement parler du parvis (éclairage, mobilier urbain, revêtements...) sera abordé dans les phases suivantes du projet.

L'avenir de la gare de Rosny-sur-Seine

Emilie LEMAIRE indique que le projet de site propre vient en complément de l'arrivée d'Eole avec pour vocation de bénéficier au plus grand nombre et non pour « déshabiller » la gare de Rosny-sur-Seine.

Un habitant du chemin des Sirettes, demande pourquoi aucune rencontre avec les riverains n'a été organisée à Rosny-sur-Seine alors que des rencontres ont eu lieu à la gare de Mantes-la-Jolie ou au marché du Val Fourré. Il demande si un parking est prévu au niveau du chemin des Sirettes et si les riverains pourront franchir le site propre en voiture pour rentrer chez eux.

Un membre de l'association Mantois en transition, regrette que ce projet bénéficie essentiellement aux habitants les plus proches du tracé. Selon lui, les 500 places de parking prévues en gare de Mantes-la-Jolie vont simplement permettre de compenser les places qui seront supprimées boulevard du Maréchal

Juin. Ces phénomènes risquent, selon l'association, de conduire les riverains les plus éloignés du tracé à utiliser leur voiture. Dans le cadre d'une nouvelle intervention, il rappelle que le nombre de places sera insuffisant dans quinze ans.

Une habitante du parvis de la gare de Mantes-la-Jolie, demande pourquoi ne pas conserver les espaces verts et la fontaine. Elle interroge également l'équipe projet sur la possibilité pour les riverains de traverser en voiture le parvis de la gare et de disposer de dépose-minutes.

L'absence de rencontre de concertation à Rosny-sur-Seine

Emilie LEMAIRE rappelle que le public peut encore adresser son avis jusqu'à la fin de la concertation. Elle précise que les rencontres sont privilégiées sur les lieux les plus fréquentés.

L'éventualité de la création d'un parking sur le chemin des Sirettes

Lionel POUPAT explique que pour l'instant il n'est pas envisagé de faire un parking à proximité de l'arrêt du chemin des Sirettes. Sur la question du franchissement du site propre, il sera possible : les études à venir préciseront les itinéraires envisageables pour les riverains et des accès seront maintenus.

Les nouvelles places de parking

Thomas GREFFIER explique que l'extension de 500 places de parking au niveau de la gare n'a pas de rapport avec la reconstitution de places de stationnement liée à la réalisation du site propre. Les 500 places supplémentaires seront réservées aux usagers du train. Elles répondent à l'arrivée du RER qui va augmenter les flux et sont proposées dans le cadre d'une étude de stationnement à l'échelle de six à huit ans. Si les études à venir montrent qu'il faut une offre plus importante, cela sera intégré au projet. Emilie LEMAIRE précise que l'équipe vient de terminer les études de faisabilité et que les études ultérieures viendront préciser ces besoins.

Concernant la suppression d'une partie des places de stationnement le long de l'itinéraire du bus, Lionel POUPAT mentionne qu'une analyse fine sera réalisée et que toute solution permettant de restituer des emplacements (par exemple sous forme de poches de stationnement...) sera étudiée.

Les aménagements urbains sur le parvis de la gare

Thomas GREFFIER ajoute que la discussion sur les aménagements du parvis tels que la fontaine ou les espaces verts est encore prématurée. Il rappelle cependant que les projets du STIF envisagent systématiquement de restituer le nombre d'arbres existants. Le dossier d'enquête publique fournira plus de précisions. Concernant les accès, les riverains et les commerçants pourront accéder de manière spécifique à leur domicile/commerce.

Un membre de l'association des usagers des transports d'Ile-de-France, indique que le projet va offrir un service efficace pour desservir la gare de Mantes-la-Jolie. Cependant, la mise en place de ce bus en site propre risque de remettre en cause la ligne A du nouveau réseau mis en service en août prochain. Le maintien d'une liaison directe entre les quartiers situés sur le Bd du Maréchal Juin, le Val Fourré et Limay lui semblent importants. La ligne C du nouveau réseau devrait, selon lui, être connectée à la partie est de la future ligne A. Le problème de la desserte de Rosny-sur-Seine se pose également.

Un habitant du chemin des Sirettes, se demande si d'autres itinéraires de tracé ont été envisagés. Il évoque sa peur de voir arriver « une autoroute » devant son logement, la difficulté du franchissement pour les riverains et l'impact sur les équipements Véolia.

Un habitant du chemin des Sirettes, explique qu'il ne voit pas l'intérêt du terminus chemin des Sirettes. Il ajoute que des questions de sécurité sont posées par le tracé et le fait qu'il nuise aux cheminements piétons. La tranquillité de la zone pavillonnaire est, selon lui, compromise avec ce projet. Il se demande enfin ce que ce projet va apporter à la commune de Rosny-Sur-Seine et craint que la ville ne devienne « un dépôt ».

La place du projet dans la réorganisation du réseau de bus

Lionel POUPAT indique que la réorganisation du réseau de bus prévue dans le cadre de l'arrivée du projet sera pensée en fonction des enseignements de l'exploitation du nouveau réseau à mettre en œuvre dès août 2016.

Le passage du bus par le chemin des Sirettes

Lionel POUPAT, chargé de projet au STIF, rappelle que beaucoup d'éléments ont déjà été énoncés sur le chemin des Sirettes. Il insiste sur la nécessité de positiver les choses. Un bus en site propre n'est pas là pour dégrader l'environnement. Suite à une remarque de la salle, il confirme que, si les conditions de réalisation de l'écoquartier étaient modifiées, le STIF retravaillerait la desserte de la commune de Rosny-sur-Seine.

Emilie LEMAIRE indique, au sujet de la sécurité, que la réalisation du site propre sera complétée par des aménagements de la voirie et notamment des trottoirs confortables et des pistes cyclables pour une circulation apaisée et en sécurité. Concernant une remarque de la salle sur le bruit, elle indique que l'impact sonore sera loin de celui d'une circulation autoroutière. A la remarque du participant sur l'intérêt du projet pour les riverains, elle indique que l'accès à la gare de Mantes-la-Jolie offre un accès à l'offre ferroviaire et aux autres transports en commun.

Intervention de Pierre Bédier (voir partie 4), puis reprise des échanges.

Une riveraine explique qu'elle utilise le bus tous les jours, elle souhaite avoir des renseignements sur les nouveaux horaires. Pierre-Yves DUMOULIN, adjoint au Maire présent dans la salle lui indique que des réunions publiques sur le sujet sont en cours.

Un habitant du chemin des Sirettes, prend la parole pour souligner l'incohérence entre la présentation qui a été faite et l'intervention du Maire de Rosny-sur-Seine. Le Maire a dit qu'il était opposé à l'écoquartier, pourtant toutes les études se sont basées sur la présence de l'écoquartier.

Un membre de l'association des usagers des transports d'Ile-de-France, se demande s'il est pertinent de faire arriver le bus en site propre boulevard du Maréchal Juin et si la rue Pierre Semard ne serait pas plus adaptée. Le retournement des bus par la rue de Belfort lui semble également délicat.

L'éventualité d'un passage du TCSP par la rue Pierre Semard

Lionel POUPAT, répond que la possibilité de passer par la rue Pierre Semard a bien été étudiée mais qu'elle ne permettait pas de desservir autant d'habitants que la proposition actuelle de tracé. Concernant la rue de Belfort, si un retournement plus efficace peut-être trouvé il sera choisi, les prochaines études diront si c'est possible.

4. INTERVENTION DE M. PIERRE BÉDIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Pierre BÉDIER, président du Département des Yvelines et vice président de la Communauté Urbaine GPS&O, confirme que le projet Eole va se faire et explique que c'est un investissement conséquent pour les finances du Département. Les travaux ont déjà partiellement débuté. Il explique que l'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie va entraîner une modification profonde pour l'agglomération mantaise et l'ensemble de la communauté urbaine.

Il indique ensuite comprendre les inquiétudes des habitants du chemin des Sirettes à Rosny-sur-Seine et insiste sur le fait que l'écoquartier, dans sa partie située sur Rosny-sur-Seine, ne se fera pas si la Ville ne le souhaite pas.

Pierre BÉDIER insiste sur la nécessité de trouver des alternatives à la voiture et sur les avantages du bus en site propre, notamment en matière de régularité. Le projet permettra un maillage en transport en commun afin de palier à l'accroissement du nombre de logements. La construction de logements neufs

nécessaires dans le Mantois et l'augmentation du nombre de voitures par ménage rendent cette alternative plus impérative encore.

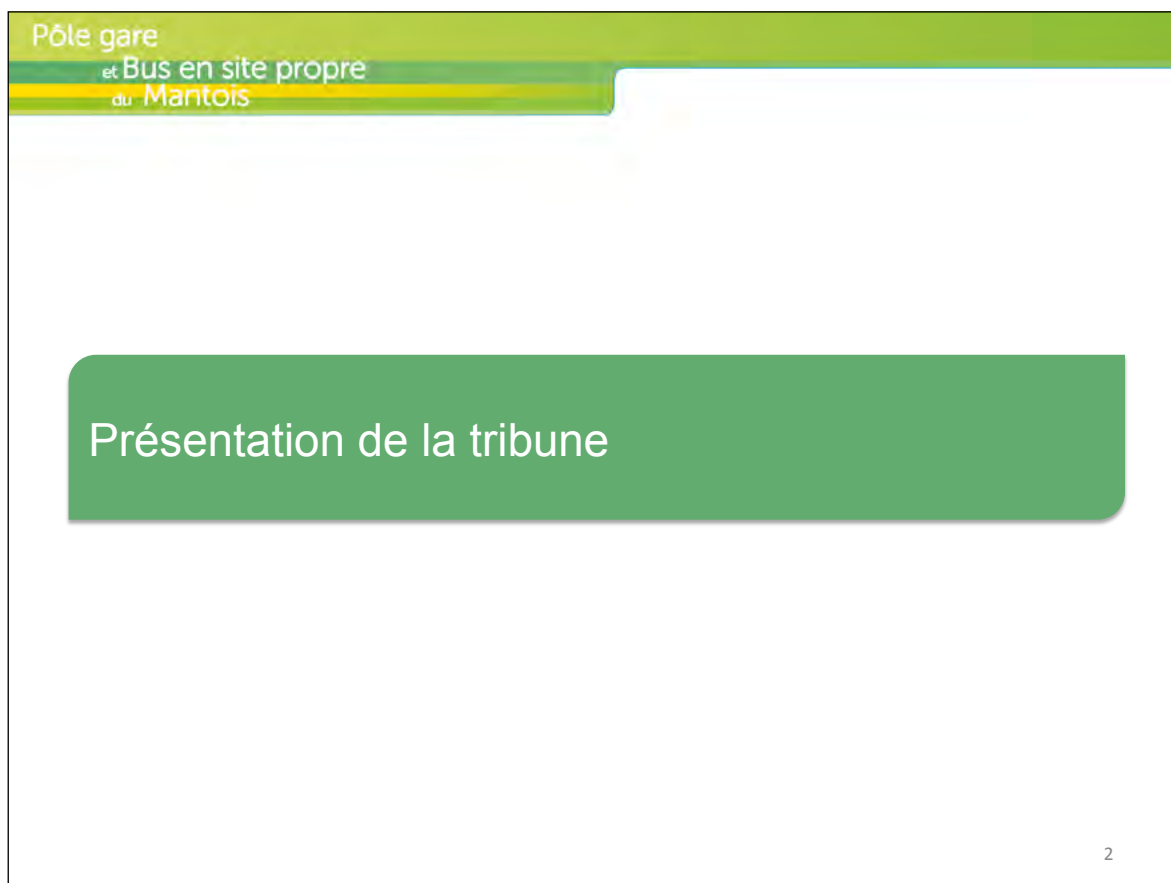
Enfin, le Président du Département conclut en rappelant que le projet est encore amendable, mais qu'il n'existe pas d'autre solution que le développement des transports en commun pour accompagner le développement du département compte-tenu du niveau de saturation sur les routes.

5. CLÔTURE DE LA REUNION PUBLIQUE

Emilie LEMAIRE, chef de division Tram Nord au STIF, conclut la réunion en rappelant que la concertation a lieu jusqu'au 1^{er} juillet (via les coupons libre réponse et le site internet). Elle ajoute qu'un atelier de travail sur le pôle gare avec les usagers aura lieu le 20 juin sur inscription. Ce temps d'échanges permettra d'aborder, notamment la question du stationnement, des dépose-minutes ou encore des stationnements pour les vélos.

Fin de la réunion à 22h30.

3.3. Le support de présentation de la réunion publique du 14 juin



Pôle gare

et Bus en site propre
du Mantois

LE PROGRAMME DE LA SOIREE

MOT D'ACCUEIL DE M. SOTTY, CONSEILLER MUNICIPAL

1 – CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DU PROJET

2 – PRESENTATION DU PROJET

3 – TEMPS D'ECHANGE

4 – PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

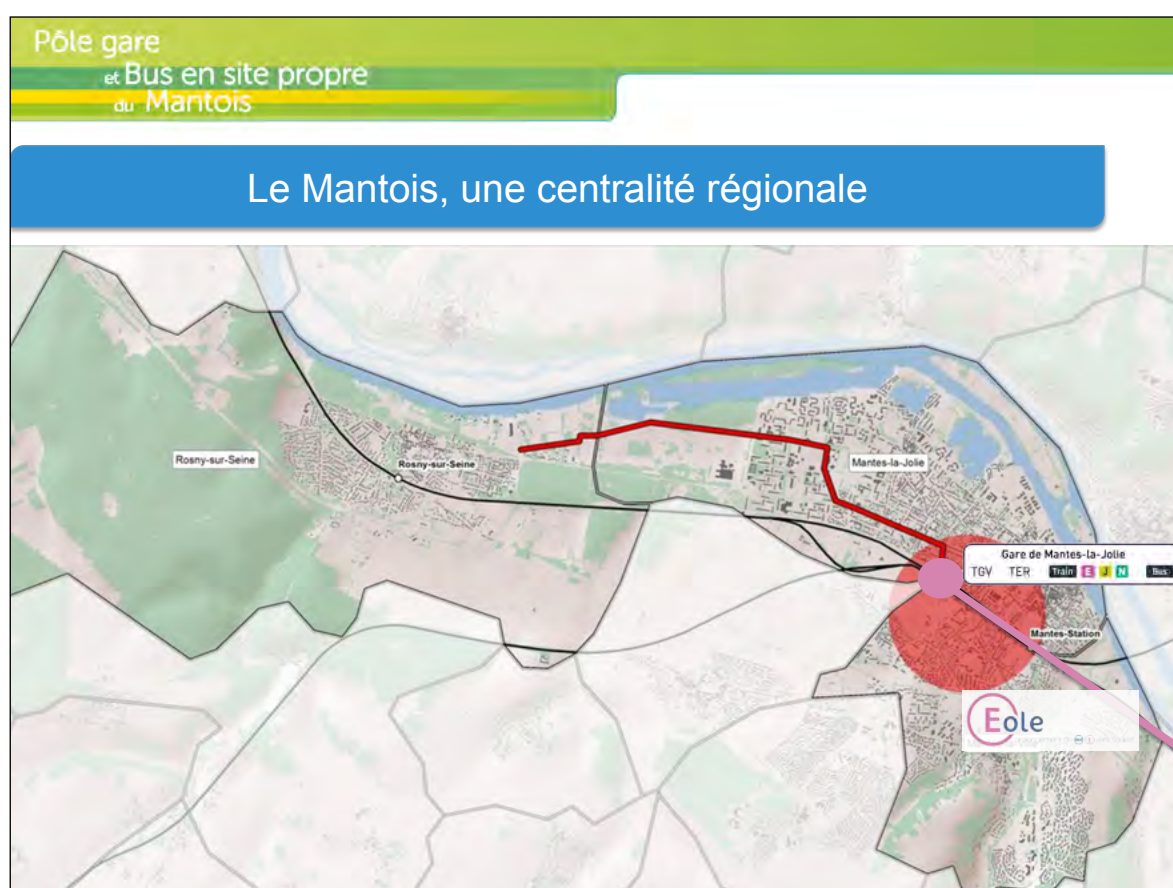
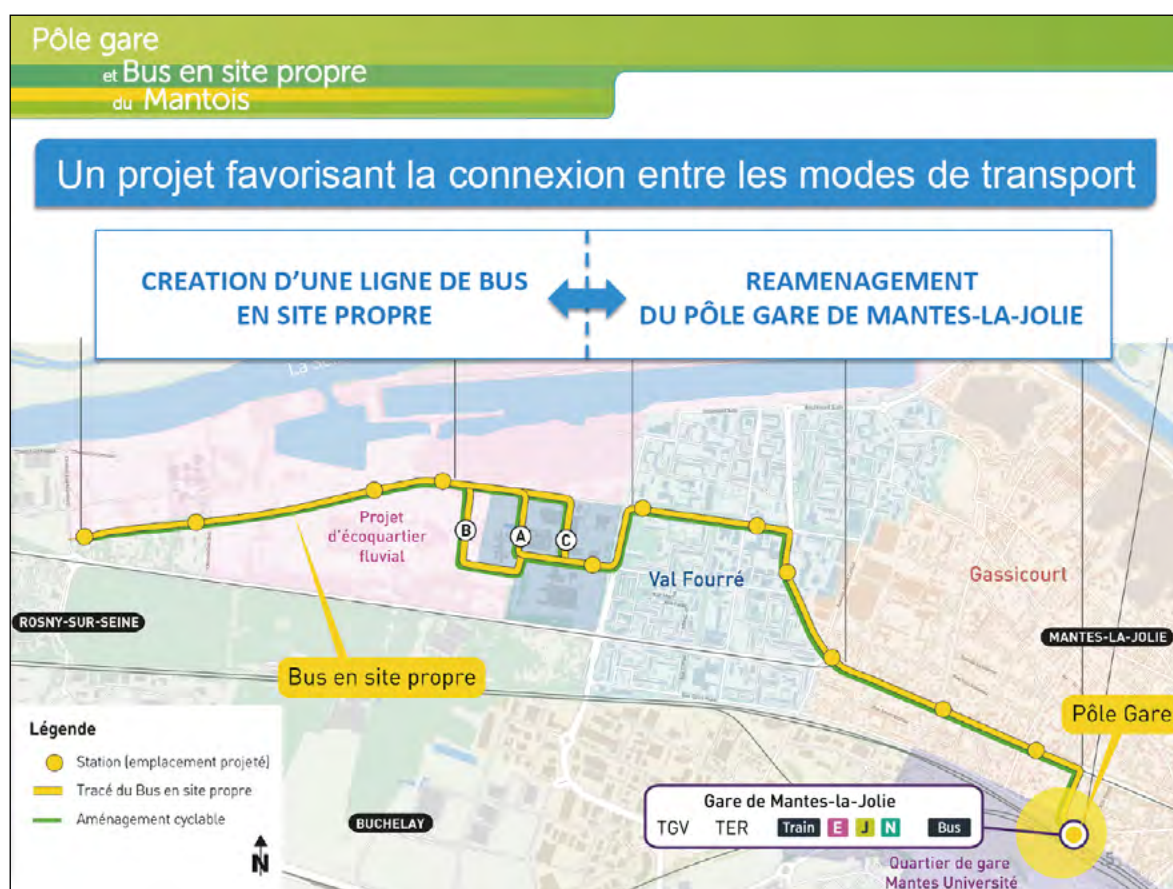
3

Pôle gare

et Bus en site propre
du Mantois

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

4



Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Un territoire en mutation

DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS...

...POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EXISTANTS :

- > La connexion du quartier du Val Fourré et de l'hôpital
- > L'accessibilité de la gare de Mantes-la-Jolie

...POUR RÉPONDRE AUX BESOINS FUTURS :

- > L'arrivée du prolongement du RER E (Eole)
- > Le développement urbain du secteur

7

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

La maîtrise d'ouvrage

Jusqu'à la concertation



Jusqu'à l'enquête publique



Les financeurs

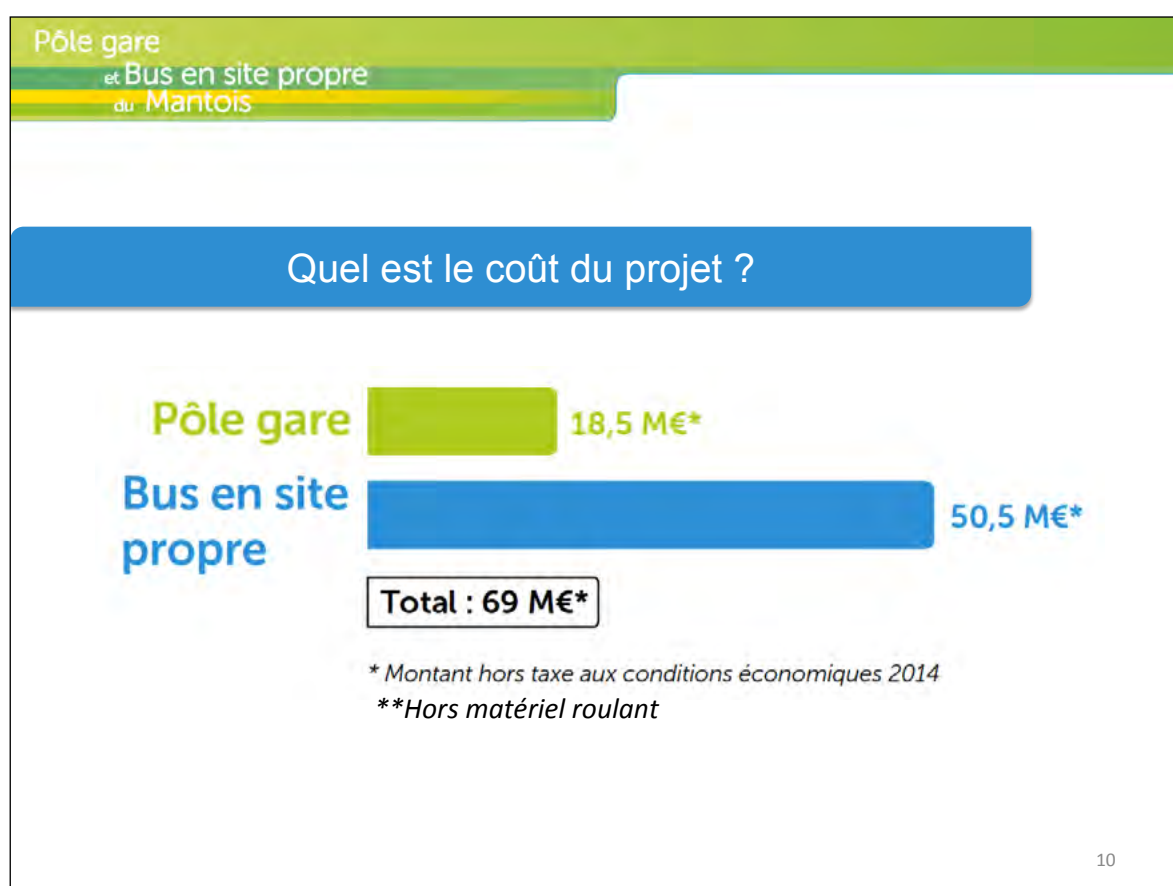
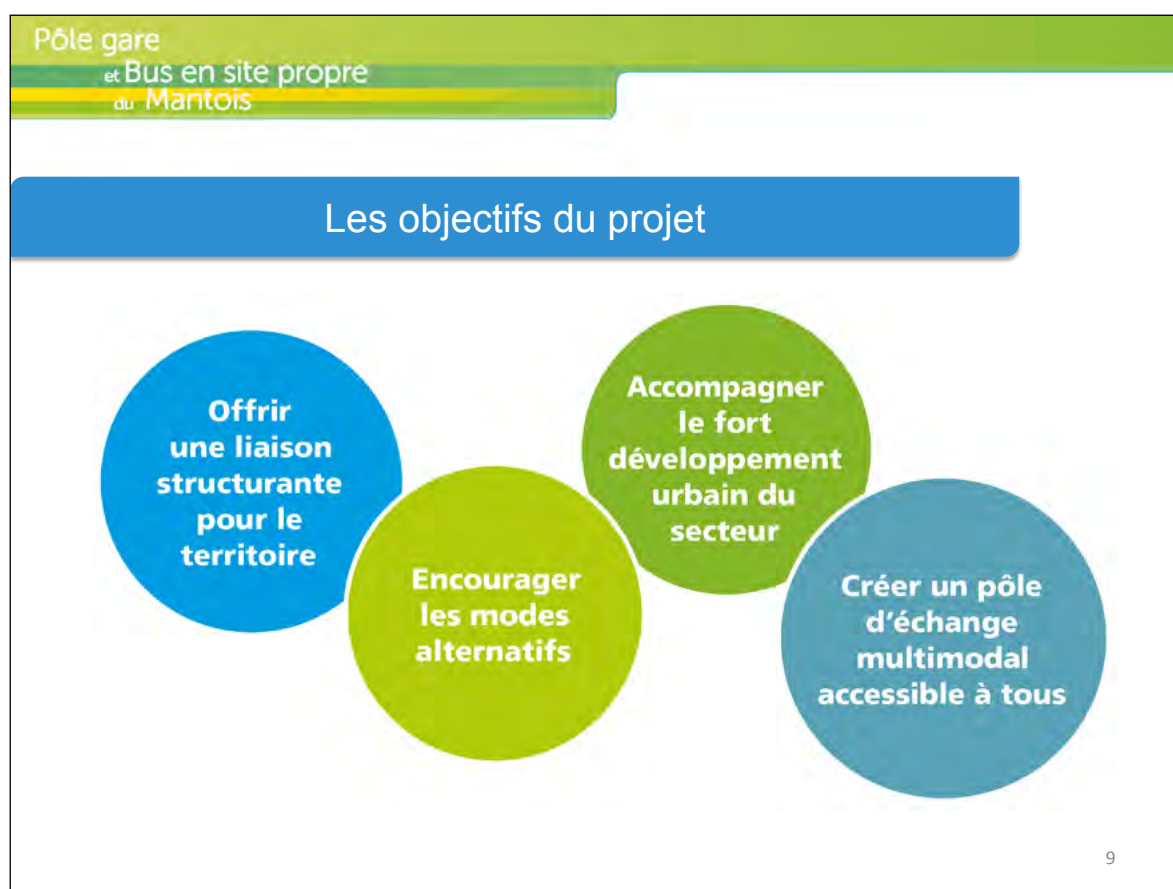


Yvelines
Le Département



Les collectivités et l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) sont par ailleurs associés aux études, tout au long du projet.

8



Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Quel est calendrier du projet ?



11

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Quel est calendrier du projet ?



12

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Aménagement du pôle

15

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Le pôle gare de Mantes-la-Jolie aujourd'hui

➔ Lieu de connexion entre
l'Île-de-France et la Normandie

➔ 25 000 voyageurs / jour
dont 75% passent par la sortie
nord.

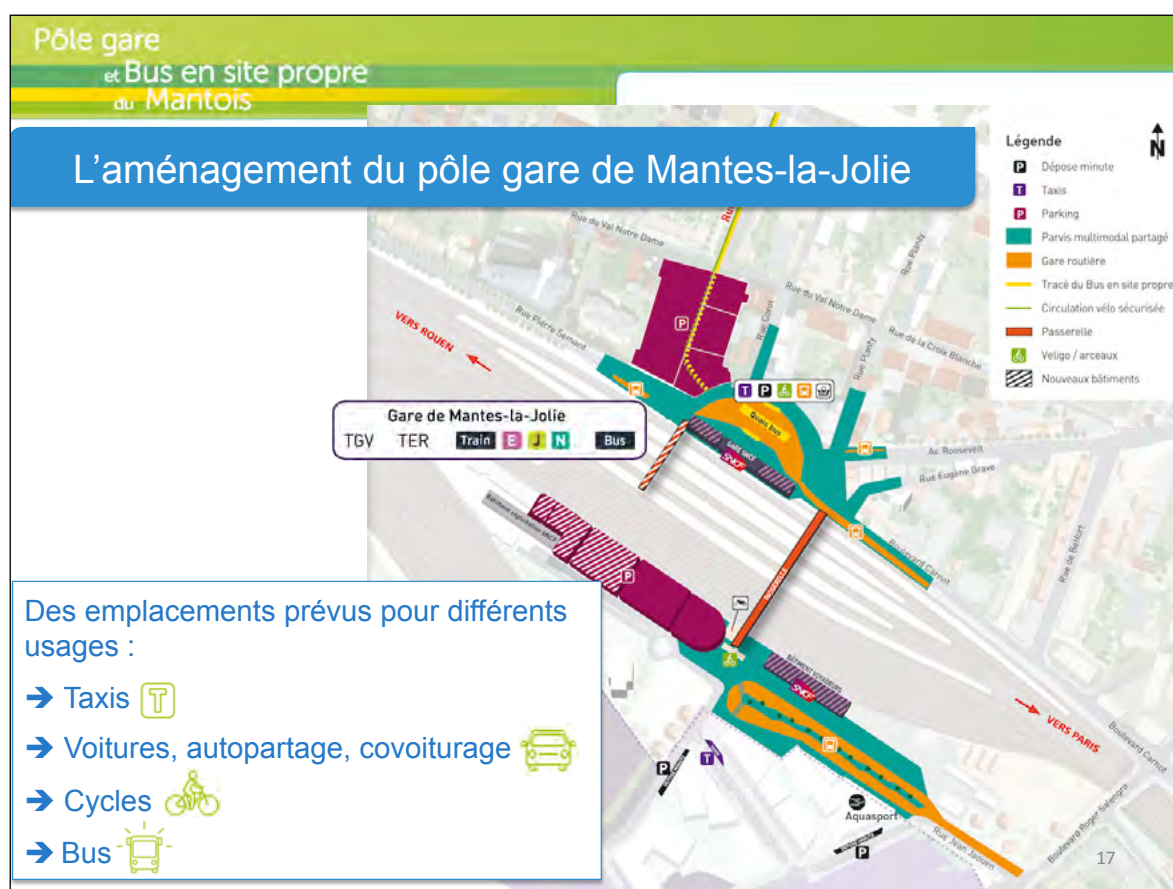
➔ Situé à 52 min de la Défense
et à 35 min de Paris-Saint-
Lazare

➔ 25 lignes régulières de bus
dont 7 lignes principales

Gare de Mantes-la-Jolie
TGV TER Train E J N Bus



16



Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

L'aménagement du pôle gare de Mantes-la-Jolie Accès nord – côté Mantes-la-Jolie



Intention d'aménagement

19

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

L'aménagement du pôle gare de Mantes-la-Jolie Accès sud – côté Mantes-la-Ville



20

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

L'aménagement du pôle gare de Mantes-la-Jolie Accès sud – côté Mantes-la-Ville



Intention d'aménagement

21

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Les bénéfices du pôle gare



→ Un accès piétons et cyclistes facilité et sécurisé



→ Des gares routières modernisées au nord et au sud



→ Une adaptation des 2 parkings aux nouveaux usages
(covoiturage, voitures électriques...)



→ Des places réservées pour les taxis et la dépose-minute



→ Une gare accessible à tous

22

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

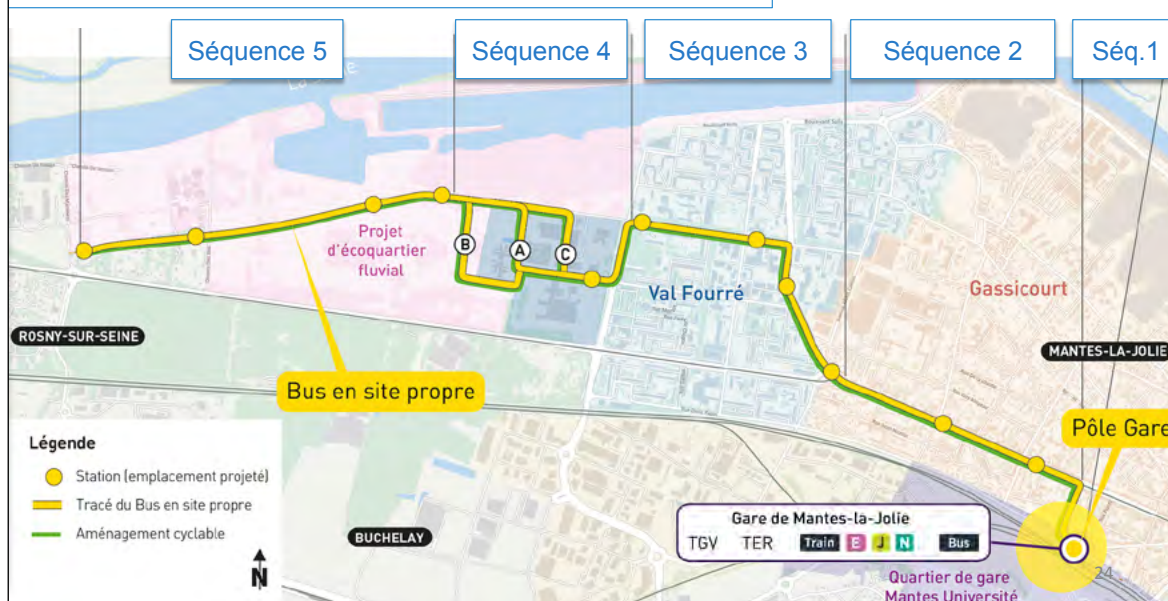
Création d'une ligne de bus en site propre

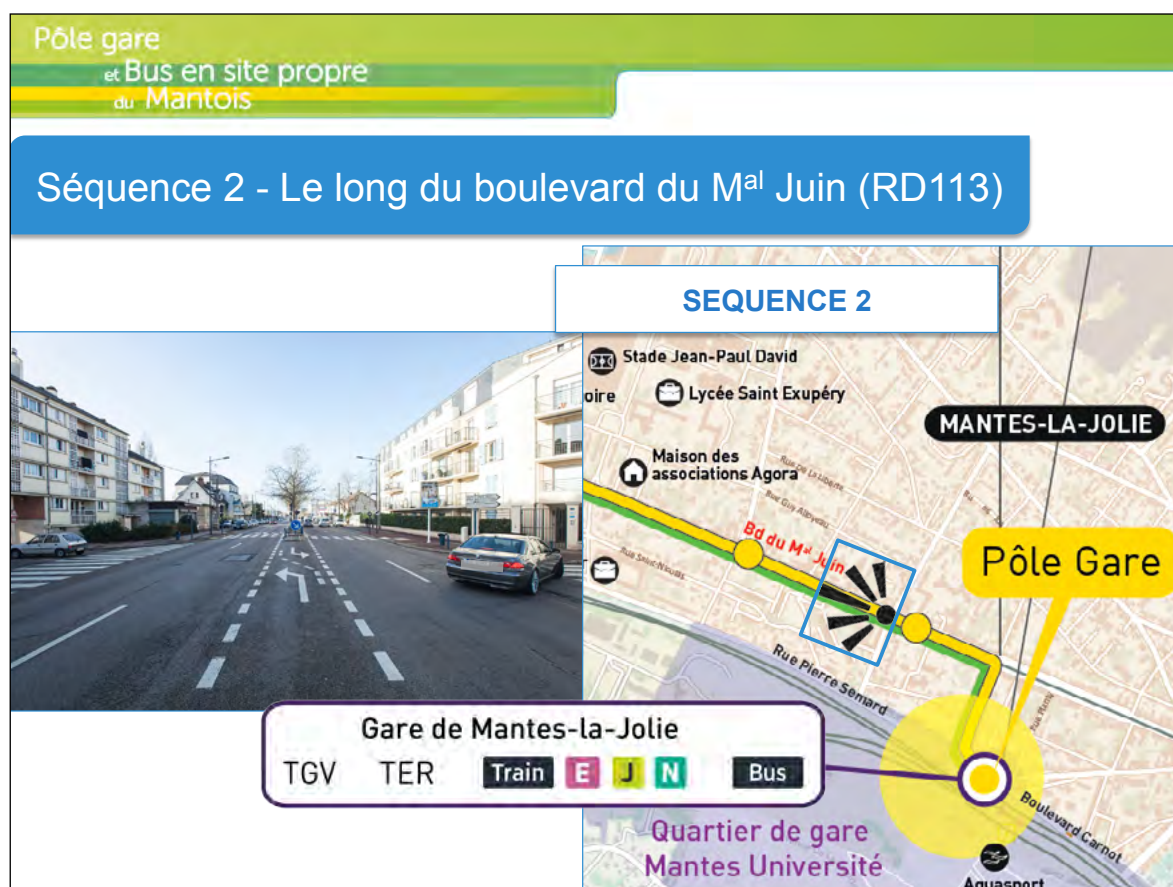
23

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

La création d'une ligne de bus en site propre

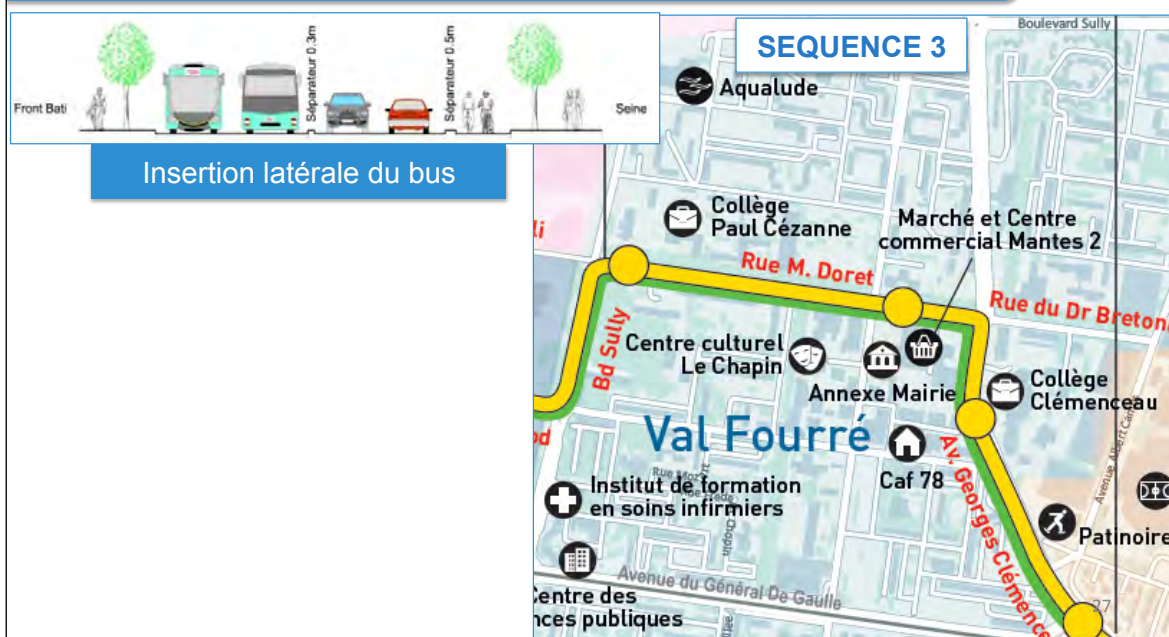
- une liaison de qualité, rapide et régulière,
- améliorant les conditions de déplacement.





Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Séquence 3 – Au cœur du quartier du Val Fourré



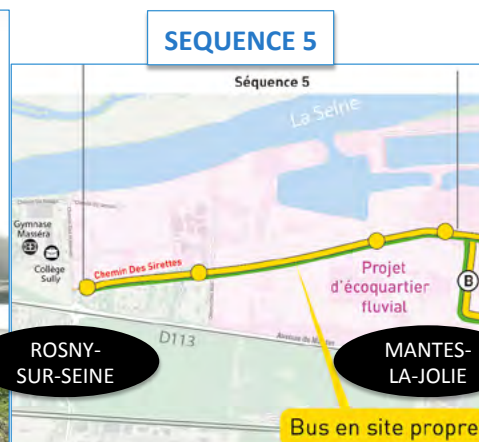
Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Séquence 4 – Au plus près du centre hospitalier



Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Séquence 5 – De l'écoquartier au terminus

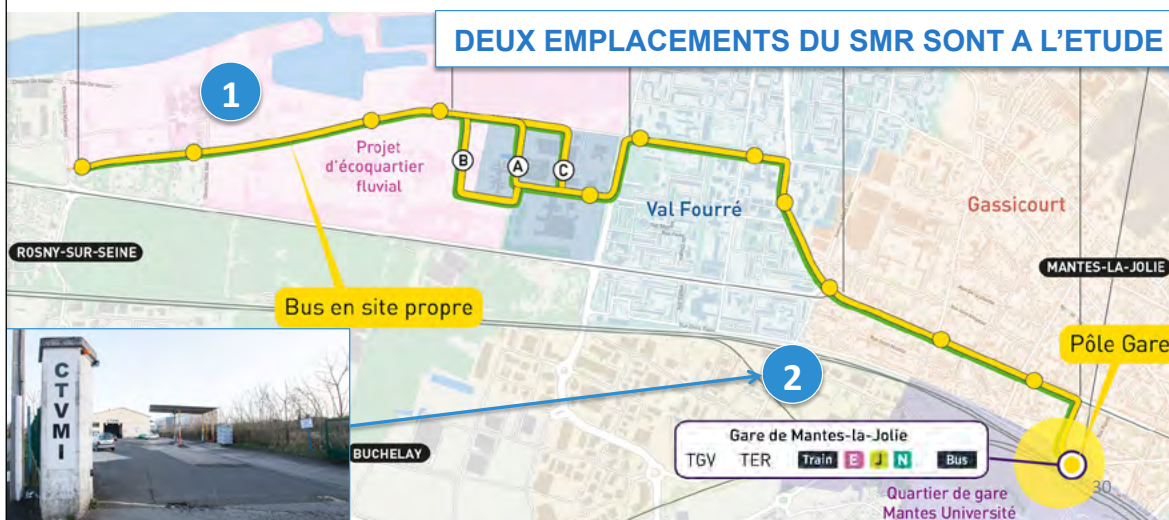


29

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Le site de maintenance et de remisage (SMR), une installation indispensable

- ➔ le garage et la maintenance des bus ;
- ➔ la régulation de la ligne ;
- ➔ les locaux pour le personnel.



Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

Les bénéfices du bus en site propre



→ Une amélioration
de l'offre de service



→ Un temps de parcours
garanti



→ Un confort
et une accessibilité
sur la totalité du parcours



→ Une information
complète, pratique et
efficace.



31

Pôle gare et Bus en site propre du Mantois

Les chiffres-clés

du bus en site propre

7500 voyageurs attendus par jour

13 stations pour **5,4 km** de tracé



20 minutes de terminus à terminus

Un bus toutes les **7 à 8 min** en heure de
pointe



Des aménagements cyclables continus



De nouveaux véhicules de dernière génération

→ Une restructuration des deux réseaux de bus locaux interviendra à la mise en service du bus en site propre qui constituera la colonne vertébrale du territoire par son tracé.

32

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

3- TEMPS D'ECHANGE

33

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Quels objectifs pour la concertation ?



→ Informer le public sur le projet d'aménagement du pôle gare de Mantes-la-Jolie et de création d'une ligne de bus en site propre



→ Recueillir l'avis du public sur ce projet

→ Les avis seront synthétisés dans le bilan de la concertation, annexé au dossier d'enquête publique

→ La phase d'études préliminaires permettra de soumettre à l'avis du public un projet plus détaillé dans le cadre de l'enquête publique.

34

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

M. Pierre Bédier,
Président du Département des Yvelines

35

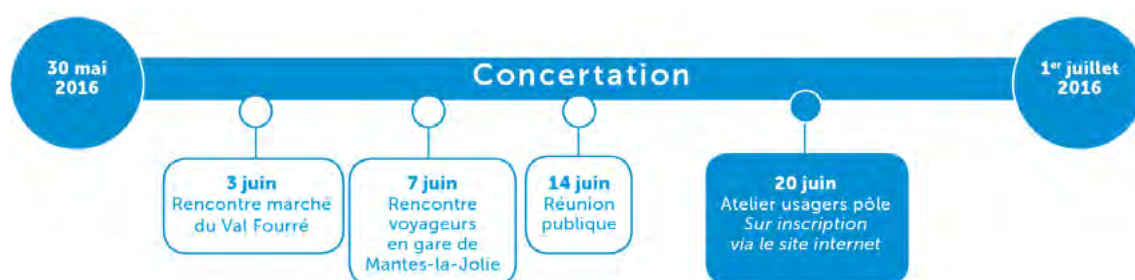
Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

4- PROCHAINS RENDEZ-VOUS
DE LA CONCERTATION

36

Pôle gare
et Bus en site propre
du Mantois

Comment s'exprimer ?



Les autres moyens de s'exprimer :

- ➔ Le formulaire d'avis sur le site internet du projet
- ➔ Le coupon détachable sur le document d'information (déjà affranchi)

3.4. Le Compte rendu de l'atelier pôle du 20 juin et les contributions

**Pôle gare et Bus en site propre
du Mantois**

Concertation publique

**CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PÔLE DE GARE DE MANTES-LA-JOLIE ET DE
CREATION D'UNE LIGNE DE BUS EN SITE PROPRE DU MANTOIS**
 --
COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PÔLE – AQUASPORT DE MANTES-LA-JOLIE – 20 JUIN 2016

ATELIER DU :	20 Juin 2016
SALLE / ADRESSE :	Centre Aquatique Aqualude 1, rue Jean Jaouen – Mantes-la-Ville
PARTICIPANTS :	19 participants répartis sur 3 tables
ANIMATEUR :	Alexandra Merlot – Etat d'Esprit Stratis - animation
DEBUT > FIN :	12h00/13h50
ELUS / SERVICES PRESENTS :	Lionel POUPAT, chargé de projet au Stif, responsable de la réalisation du Bus en site propre Thomas GREFFIER, chargé de projet au Stif Sébastien BESCHI, chargé de concertation au Stif

Les points de couleur mentionnés dans le compte-rendu renvoient aux documents annexés.






1- OUVERTURE DE L'ATELIER

- Accueil des participants par les membres de l'équipe projet et par l'animatrice.
- 3 tables sont occupées par 20 participants, parmi eux 18 personnes représentant des publics du projet :

Table n°1

- > Midas (1 représentant)
- > Association des commerçants de Mantes-la-Jolie (représentée par son président)
- > Boulangerie «À la pointe du pain» (1 représentant)
- > Indigo parking Vinci (2 représentants)

Table n°2

- > AUT (1 représentant)
- > 1 riveraine
- > 4 exploitants des réseaux de bus

Table n°3

- > 2 taxis de Mantes-la-Ville
- > 1 taxi de Mantes-la-Jolie
- > Résidence Parme (représentée par sa gestionnaire)
- > Buffet Crampon (2 représentants)
- > Aquasport (1 représentant)

- Rappelant que l'atelier du pôle intervient après les rencontres marché et voyageurs, l'animatrice remercie les participants pour leur présence et rappelle l'objet de la rencontre. Elle rappelle que les participants ont encore du temps pour exprimer leurs avis sur le projet.
- L'animatrice indique que cet atelier permettra au public d'indiquer ses usages du pôle du Mantois et d'identifier les éventuels dysfonctionnements qui peuvent y exister. Tous les avis recueillis durant la concertation seront synthétisés dans le bilan de la concertation qui sera annexé au dossier d'enquête publique qui, lui, servira à valider l'utilité publique du projet. Ensuite s'ouvrira la phase d'études lors de laquelle le projet sera défini avec plus de précisions en s'appuyant sur les remarques émises lors de la concertation.

L'animatrice présente les 3 membres de l'équipe projet présents à l'atelier et laisse la parole à M. Thomas Greffier pour une présentation du projet.

2- INTRODUCTION DE M. THOMAS GREFFIER, CHARGE DE PROJET

M. Thomas Greffier, chargé de projet au Stif, rappelle que deux objets sont soumis à la concertation : le réaménagement de la gare de Mantes-la-Jolie et l'aménagement d'un bus en site propre qui ira de la gare de Mantes-la-Jolie à Rosny-sur-Seine en traversant notamment le quartier du Val-Fourré. Il indique que la thématique de l'atelier du jour porte principalement sur le réaménagement de la gare.

M. Greffier poursuit en présentant les aménagements prévus sur les deux parvis de la gare de Mantes-la-Jolie : un accès facilité et sécurisé pour tous ; une gare routière modernisée ; une rénovation et une mise aux standards plus récents des deux parkings ; des places réservées et identifiables pour les taxis et pour la dépose-minute ; une gare accessible à tous.

L'animatrice présente le temps de travail par table en deux temps, d'abord un temps sur le fonctionnement actuel du pôle, ensuite un temps sur le projet d'aménagement. A l'issue de chaque séquence, une restitution du travail de chacune des trois tables est réalisée par le représentant de la table.

La partie suivante indique les points listés par les participants via leur fiche de participation.

3- TEMPS DE TRAVAIL N°1 – LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU PÔLE DE GARE

L'animatrice présente le premier temps de travail conçu autour d'une fiche de contribution et explique le matériel mis à disposition des participants.

TABLE 1:

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
L'accès aux commerces de la rue Pierre Salengro (pour les clients hors SNCF) et l'accès parking est assez facile.	- La circulation au niveau de la rue Pierre Salengro et le stationnement libre devant le centre Midas qui ne dispose pourtant que de quelques places. Il faudrait y mettre plus d'emplacements de dépose minute. - Au niveau de la place de la gare, le public que soit permis des arrêts faciles pour se rendre à la boulangerie. - Les participants relèvent que la sortie du parking est difficile à l'arrivée des trains.
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
L'emplacement des bus séparé de la voie de circulation.	Le public souhaite que soit limité le stationnement sauvage le long de la voie de circulation.
Une priorité	
La fluidité de la circulation automobile. Il faut clarifier les sens de circulation. Une question est posée : « <i>Que devient l'accès au garage Midas ?</i> »	

Complément dans l'intervention orale de la table 1 : pas de complément apporté à l'oral par rapport à la fiche de contribution écrite remise.

TABLE 2:

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
La révision de l'emplacement taxis et l'ajout d'un stationnement minute au niveau de la place de la gare.	- Les accroches vélos sont considérées comme mal placées et peu visibles à l'angle de la D66 et la rue Planty. - Au niveau du quai 13 : l'emplacement des arrêts de bus et le problème de sortie de parking pour les riverains pourrait être amélioré. - Des conflits entre les voitures en stationnement et les bus (notamment pour les quais 1, 8, 9, 10, 11, 12) sont relevés. - Le public note des problèmes à la sortie du parking Vinci ; et des problèmes au niveau du giratoire pour les bus. - Au niveau de la rue Franklin Roosevelt, les participants font état d'un problème entre le double stationnement et le dépose minute. - La luminosité dans le parking actuel Vinci ne satisfait pas le public.

Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
L'emplacement vélos est bien visible à la sortie de la passerelle.	- Le public note qu'il y a de gros problèmes au niveau du stationnement des voitures, un peu plus que sur le parvis nord, notamment aux heures de pointe dans le rond-point et sur les quais de l'Express A14. - Le carrefour est considéré comme compliqué au niveau du croisement Jaouen-Salengro. - Le stationnement en épi au niveau de la gare routière pour les bus est aussi à améliorer.
Une priorité	
- Revoir le stationnement voitures des deux côtés. - Revoir et penser une zone de régulation bus.	

Complément dans l'intervention orale de la table 2 : pas de complément apporté à l'oral par rapport à la fiche de contribution écrite remise.

TABLE 3 :

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
La visibilité et l'accès aux taxis de Mantes-la-Jolie convient au public.	- Au niveau de la place de la gare, il faut contrôler l'accès à la station, fluidifier la circulation et augmenter le nombre de places de stationnement. - Les bouchons aux heures de pointe le long de la RD66 et au niveau de la place de la gare sont pointés par le public. - Les participants évoquent le stationnement qui gêne la sortie des taxis.
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
La visibilité et l'accès aux taxis satisfont le public.	- Le public souhaite que soit ajoutée une borne d'appel taxis au niveau du parvis de Mantes-la-Ville - Il note le manque de places de stationnement. - Certains participants évoquent le stationnement gênant des usagers SNCF au niveau de la résidence. - Au niveau de la piscine, il est noté le manque de places de stationnement pour les riverains et les usagers ; les stationnements sauvages des usagers SNCF devant la piscine posent problème pour les livraisons et bloquent l'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR). - Autre axe d'amélioration, les bouchons aux heures de pointe le long de la rue Jean Jaouen et au niveau du rond-point sont des éléments. - Le danger au niveau de la sortie du parking Vinci est relevé par les participants.

Une priorité

La circulation et le stationnement sont une priorité pour la table 3.

Complément dans l'intervention orale de la table 3 :

Concernant le problème de stationnement devant la résidence Parme Lauriers, une participante relève le problème des usagers de la gare qui se garent le long de la résidence et y laissent leur voiture toute la journée, bloquant ainsi les possibilités de stationnement pour les personnes de la résidence. Elle fait également remarquer que plusieurs usagers se sont déjà montrés agressifs envers les résidents ou le gestionnaire.

4- TEMPS DE TRAVAIL N°2- LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PÔLE DE GARE

A l'issue de la première séquence de travail et de la restitution de chaque table, Thomas Greffier, chargé de projet au Stif, reprend la parole pour rappeler les grands principes d'aménagement envisagés pour le pôle de gare afin de préparer la deuxième séquence de travail :

- pour les voitures les deux parkings seront rénovés, et le parking sud sera agrandi ;
- pour les bus, la gare routière sud sera fermée et réaménagée avec un îlot central ; au nord le fonctionnement va peu changer ;
- pour la circulation générale, au nord comme au sud, une modification du plan de circulation sera engagée ; la modification de la circulation au sud est plus liée au chantier de Mantes-Université actuellement en cours réalisation ;
- pour la dépose minute et les taxis, une station de taxi sera aménagée de chaque côté ainsi qu'une dizaine de places supplémentaires pour la dépose minute.

TABLE 1:

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)
▪ Il est noté par les participants le souhait de mettre la rue Pierre Séward en double sens ; ▪ Le besoin de places de livraison est identifié devant ou à proximité de la boulangerie et dans la rue Corot ; ▪ Une demande est formulée pour des dépose-minute sous le parking ; ▪ Les participants souhaitent d'un accès livraison pour l'entreprise Midas ; ▪ Une question a été posée : « Comment garer les voitures des clients Midas s'il y a des emplacements taxis ? »
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)
Pas de remarque émise concernant l'accès au parking, mais le public indique une perte de temps pour la sortie de ce dernier.
Une priorité
Le public demande de garder des accès assez faciles et des places de parking devant les commerces (notamment pour la boulangerie et le centre Midas).

Complément dans l'intervention orale de la table 1 :

Le représentant de la table 1 s'interroge sur les possibilités de circulation des camions.

En fin d'intervention, il ajoute que les livraisons et la fluidité doivent être des priorités dans l'aménagement du pôle gare.

TABLE 2 :

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)
Plusieurs points d'attention ont été relevés par le public : ▪ l'emplacement dépose minute au bout de l'avenue Roosevelt risque de gêner une sortie de garage privé ; ▪ le risque de conflit entre les quais de bus et les emplacements dépose minute ; ▪ le besoin de veiller que les emplacements dépose minute à la sortie du parking Vinci ne deviennent pas du stationnement sauvage ; ▪ d'améliorer la signalétique du parking. Les points positifs identifiés par les participants : ▪ l'emplacement taxi prévu au niveau de la fontaine (non loin de l'emplacement actuel des taxis, bonne visibilité et pas de gêne sur la voirie) ; ▪ et les locaux pour les conducteurs de bus au sein des bâtiments SNCF.
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)
Plusieurs points de vigilance : ▪ la suppression du stationnement voitures au début de la rue Jean Jaouen : le public considère qu'il faut prévoir un emplacement cars devant la piscine ; ▪ le public demande qu'une attention soit portée à la visibilité de la station de taxis : « <i>pourquoi ne pas la mettre au pied du parking Vinci ?</i> » ▪ il souhaite aussi une attention aux traversées de piétons dans la gare routière : la gare routière étant située au centre, il faudra être vigilant à la signalétique pour assurer une traversée sécurisée.
Une priorité
L'évacuation du stationnement gênant et sauvage, pour que rien ne gêne les bus et les taxis.

Complément dans l'intervention orale de la table 2 :

La table 2 s'interroge sur la circulation des bus et notamment du BHNS, et leurs possibilités pour pouvoir manœuvrer : « *comment cela va s'articuler vu l'espace qui est prévu ?* ».

TABLE 3 :

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)
▪ Le public s'est dit d'accord pour la fermeture de la circulation à la gare côté Nord ; ▪ Il est favorable aux déposes minutes près des commerces et dans le sens de circulation ; ▪ Il souhaite une station de taxis visible, accessible et protégée pour éviter le stationnement sauvage et la création d'une borne d'appel.

Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public souhaite des accès sécurisés pour les taxis, un emplacement de la station visible et la création d'une borne d'appel ; ▪ L'extension du parking est demandée ; ▪ L'accessibilité des cars scolaires à la piscine, et la prise en compte du stationnement PMR et de l'emplacement pour la livraison devant la piscine sont aussi souhaités. |
|--|

Une priorité

La priorité pour cette table est la pacification des parvis grâce à la priorité donnée aux piétons. Pour les participants, il y a une problématique de circulation côté Nord et une problématique de stationnement côté sud.

Complément dans l'intervention orale de la table 3 :

La table fait part de l'accord de tous les participants pour que la circulation de la gare côté nord devienne principalement piétonne mais rappelle qu'il faut également penser aux commerces. Elle ajoute que les taxis sont inquiets pour leur place et veulent être réellement visibles.

A l'issue de la restitution du travail des trois tables, l'animatrice demande si les participants ont des remarques supplémentaires à faire remonter. Elle laisse la parole à Thomas Greffier pour conclure l'atelier.

8- CONCLUSION

CONCLUSION GLOBALE DE M. THOMAS GREFFIER, CHARGE DE PROJET AU STIF

Thomas Greffier remercie les participants pour leurs contributions.

Il note l'importance des sujets de stationnement et de circulation, qui reviennent de manière systématique dans les remarques des participants. Il remercie ensuite les participants pour avoir fait remonter des points de conflits très locaux qui n'avaient pas été identifiés par le Stif, notamment concernant l'avenue F. Roosevelt, le squat des stationnements privés par les usagers de la gare et les conflits en sortie de parking.

Il remarque qu'il y a encore du travail à faire concernant l'emplacement des stations de taxi, avec une question de visibilité et de réservation de l'accès. Il ajoute que le sujet des commerces, notamment pour les livraisons et l'accès, est aussi un point sur lequel un travail sera engagé.

Un participant intervient pour dire qu'il est nécessaire d'assurer le respect de la circulation pour les bus car, actuellement, la circulation des bus est continuellement gênée par le stationnement sauvage.

Lionel Poupat ajoute que le projet d'aménagement d'une dépose-minute dans le parking nord est un élément nouveau qui vient repenser la question des répartitions.

L'animateur demande si les participants ont des questions supplémentaires suite aux différentes interventions. Elle remercie les participants pour leur venue et leur contribution au projet.

3.5. Les courriers reçus durant la phase de concertation

A Rosny sur Seine le 20 juin 2016

Mr J.Claude Berhault
24 Chemin des Sirettes
78710 Rosny sur seine
Tel 0619558150

Madame, la Responsables de la Concertation pôle et Bus Mantois

Projet Bus, plus précisément le tracé, empruntant le chemin des Sirettes sur la commune de Rosny Sur Seine. Ce chemin étant urbanisé sur le côté paire, cela a la particularité d'enclaver ces habitations, (une soixantaine environ) entre la D113 et cette nouvelle grande voie, espacée seulement d'une centaine de mètres et ce, sans prendre en compte le parking d'entretien Bus, qui est prévu à proximité. Ces habitations étant déjà lourdement pénalisées par les bruits et pollutions de la D113, ainsi que par les bruits et odeurs de la station d'épuration, sans compter le passage en sous-sol du gazoduc haute pression à proximité, il est inconcevable pour nous, Riverains d'accepter un tel projet.

S'il vous plaît laissez nous le droit de vivre chez nous, l'enclavement de nos biens se traduise par une spoliation voire une dévaluation de notre patrimoine.

Nous sommes en 2016, époque où l'écologie et le bien vivre fait fréquemment la une de l'actualité, dans le cas présent il me semble que vous êtes très éloigné de cette réalité, nous devons garder à l'esprit que c'est la nature qui nous fait vivre et non le contraire.

Si nous observons cette ZAC avec sérénité, il apparaît que plusieurs alternatives s'offrent à nous avec des solutions permettant de limiter la plus part de ses contraintes.

Je vous serai grés de bien vouloir y porter attention.

1ERE Alternative : pourquoi ne pas utiliser le réseau routier existant, la D113 entre Mantes et Rosny, elle est devenue très accidentogène voire mortelle ces dernières années. Pour limiter la vitesse, supprimer les dépassements fréquents très dangereux, pour sécuriser les sorties et entrées des riverains qui chaque jour prennent de gros risques, cette structure a besoin d'une remise en cause urgente.

Pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups, en déplaçant la piste cyclable dans la forêt, la rendant par là plus écologique, utiliser les bas côtés très larges de la D113 pour créer des voies automobiles et permettre d'installer au centre, les voies Bus reliant Mantes à Rosny, le rond-point étant la zone de retournement.

Cette organisation a pour objet de limiter l'impacte routier, de supprimer tous les bus urbains entre Mantes et Rosny, de dissuader les poids lourds quittant l'autoroute pour traverser Rosny et les communes suivantes, elle apporte également une solution à la plus part des problèmes précédent.

2EME Alternative : prévoir le retournement de la ligne de Bus en provenance du val fourré devant la station d'épuration, ce site étant déjà sacrifié par la traversée du gazoduc haute pression en sous-sol, cette solution laisse toutes possibilités de garage, parking Bus et parc usagers.

Ces deux propositions ont pour objet d'impacter le moins possible l'environnement, elle rend disponible tout le potentiel des futurs ZAC.

Elle donne également la possibilité d'aménager des lignes secondaires dite « araignées » aux grés de l'évolution des futures constructions.

Souhaitant une attention particulière je reste à votre écoute et vous prie de croire, Madame en l'expression de mes sentiments respectueux.





**HÔPITAL
DE MANTES**

Direction Déléguée

	Attribution	Copie	Rep. Pdt	Rep. Dpt	Rep. Dpt
DG					
SC2C					
DUM					
COM					
SG					
DDAET					
DE					
TECH	X				

DPI			
MGPE	Tram N.	API	
PFP	Tram S.	PIC	
Copies : AB			
o : attribution	R : réponse	/ : information	

21/07/16

STIF 19/07/16
A 16004570

en réponse
par pmc
SAD → SB
22/07/16

Mantes-la-Jolie, le 22 juin 2016

STIF
Syndicat des Transports d'Ile de France
DPI / Division Tram-Nord
50 rue de la Victoire
75009 PARIS

A l'attention de Lionel POUPAT, Chargé de projets

Objet : Contribution du Centre Hospitalier François Quesnay à la concertation relative au Pôle Gare et bus en site propre du Mantois

Monsieur,

Dans le cadre de la concertation en cours jusqu'au 1^{er} juillet 2016, l'hôpital est invité à s'exprimer sur le projet du Pôle Gare et de bus en site propre du Mantois conduit par le STIF.

Parmi les enjeux de ce projet portant sur l'insertion dans le Val Fourré en desservant le plus d'habitants et à proximité des équipements, l'insertion du futur écoquartier sur la voirie structurante qui doit être créée en son centre, la plus grande desserte de l'Hôpital public constitue un objectif fondamental.

Le Centre Hospitalier François Quesnay est un établissement public de santé, référent pour son territoire le Mantois, bassin de 180 000 habitants.

Il dispose de l'ensemble des disciplines (spécialités médicales, chirurgicales, obstétricales (maternité de niveau 2B), pédiatrie, réanimation et surveillance continue, santé mentale, soins de suite et de réadaptation, soins de longue durée et EHPAD, urgences) et d'un plateau technique complet (bloc opératoire, endoscopies, imagerie – salles de radio numérisées, scanner, IRM, mammographie, ostéodensimètre – laboratoire de biologie médicale et laboratoire d'anatomie pathologique, pharmacotechnie...). Il est reconnu Unité Neurovasculaire de territoire et exerce une activité de soins intensifs en neurologie, cardiologie et néonatalogie.

Sa capacité d'accueil est de 618 lits et places recevant chaque année environ 20 000 patients sans compter les 61 000 passages aux urgences et plus de 50 000 consultations externes. Les patients sont largement originaires du Mantois, sachant cependant que 8% de la patientèle est originaire de l'Eure (bassin de Vernon essentiellement). La quasi-totalité des flux concerne le site principal situé boulevard Sully.

1

Il compte 1 800 professionnels de santé dont 200 médecins. Les domiciles des agents sont plutôt lointains (Paris avec recours actuel au Bus de l'A14, Eure, Eure et Loir....)

L'accessibilité du Centre Hospitalier par les transports en commun est une problématique globale impactant son attractivité pour les professionnels notamment médicaux dans un contexte de pénurie reconnue et pour les patients.

Par ailleurs, le Centre Hospitalier est en direction commune avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint Germain depuis août 2015 et intègre un Groupement Hospitalier de territoire Yvelines Nord structuré autour d'un projet médical partagé entre les Hôpitaux publics membres de ce Groupement pouvant conduire à des partages d'équipes autour d'activités médicales et administratives bien identifiées.

Dans ce contexte où le transport collectif et sa connexion avec l'Hôpital public est une variable fondamentale de développement, le Centre Hospitalier veut exprimer les positions suivantes :

1) L'arrêt prévu desservant l'hôpital – Rue Gounod

La création d'un arrêt rue Gounod permettra aux piétons un accès facilité aux bâtiments de psychiatrie et EHPAD mal desservis à ce jour en raison d'un éloignement trop important de l'arrêt boulevard Sully.

L'arrêt rue Gounod étant situé au niveau de l'entrée du parking visiteurs et de l'accès des urgences, l'implantation d'un arrêt à cet endroit pose plusieurs questions :

✓ *Le maintien de l'arrêt existant situé Boulevard Sully*

Pour l'Hôpital, cet arrêt est d'autant plus nécessaire qu'il est en accès direct avec l'entrée principale et piéton de l'Hôpital.

✓ *La création d'un cheminement adapté à l'intérieur du parking de l'hôpital que l'hôpital ne saura pas financer compte tenu de sa capacité d'autofinancement nulle et de son plan de retour à l'équilibre.*

✓ *L'hôpital souligne d'une part l'éloignement de l'arrêt par rapport au parvis et à l'entrée piétons de l'hôpital et d'autre part le dénivelé de 4 m entre le parvis et le futur arrêt du bus en site propre.*

L'Hôpital demande que ces trois points soient pris en compte dans un 1^{er} temps au niveau des études et dans un 2^{ème} temps au niveau des travaux (notamment pour traiter la question du financement).

L'hôpital demande effectivement la possibilité de pouvoir bénéficier des financements du contrat Etat Région pour lequel le projet Pôle Gare et bus en site propre du Mantois est éligible.

Par ailleurs, l'Hôpital souligne que la rue Gounod est utilisée pour l'ensemble des livraisons logistiques de l'Hôpital (accès à la zone logistique depuis la rue Gounod) ainsi que pour l'accès urgences, parking visiteurs et personnels.

2) Le bus en site propre Rue Gounod

Le bus en site propre est une opportunité positive pour le Centre Hospitalier notamment pour son attractivité médicale auprès de médecins résidant en grand nombre à Paris et se déplaçant en transport en commun.

Pour autant, le Centre Hospitalier veut soulever un certain nombre de problématiques :

L'accès parking visiteur, logistique et personnel se fait via la rue Gounod, imposant de maintenir des voies voitures/camions en plus de la ligne de bus en site propre à moins de revoir l'ensemble des accès de l'Hôpital ce qui financièrement paraît difficilement réaliste.

Le Centre Hospitalier signale qu'il existe une station de relevage à l'entrée du parking visiteur et des réseaux de chauffage.

En outre, le Centre Hospitalier transférera par une délégation de service public la gestion du parking à compter de 2017. Le cahier des charges a été établi et n'a pas évoqué à ce stade le projet de bus en site propre non connu au moment de l'établissement du cahier des charges.

- ✓ *L'interface avec le parking que l'hôpital va transférer en DSP en 2017 pour l'étendre et en améliorer la gestion*

Le Centre Hospitalier attire l'attention du STIF sur l'impact tarifaire non mesurable à ce stade pour les usagers du parking de l'Hôpital lié à des travaux complémentaires non prévus inhérents au bus en site propre, qui pourrait engendrer une diminution du nombre de places de parking en raison de probables impacts fonciers.

3) La définition d'un tracé A pour le trajet du bus en site propre dans le prolongement de la rue Gounod

L'hôpital indique que la construction d'un bâtiment de rééducation prévue sur le parking du personnel a été abandonnée compte tenu de l'absence de financement et qu'en lieu et place une extension du parking personnel est prévue (dans le cadre de la délégation de service public).

Le tracé A du bus en site propre utilise une parcelle appartenant au foncier du Centre Hospitalier.

L'Hôpital indique ne pas avoir été consulté sur ce projet de tracé A alors que ce dernier mobilise une parcelle appartenant à l'Hôpital. L'Hôpital a bien compris que l'un des objectifs de cette variante est de mieux desservir le bâtiment de psychiatrie et l'EHPAD. Pour autant, la demande de l'Hôpital ne portait que sur un arrêt rue Gounod et non pas sur des arrêts entre les bâtiments EHPAD et psychiatrie.

Entre le bâtiment de psychiatrie et l'EHPAD, la construction d'un centre d'imagerie nucléaire (installation d'équipements lourds de type pet-scan et gamma-caméra) est prévue sachant que ce bâtiment utilisera 1 000 m² sur les 3 000 m² de la parcelle appartenant à l'Hôpital. Un dossier est en cours d'instruction par l'Agence Régionale de Santé d'ici la fin de l'année 2016. Il s'agit d'une

activité fondamentale pour la stratégie médicale de l'Hôpital dont les axes forts sont la cancérologie, la neurologie et la cardiologie, disciplines ayant un recours important à ces nouvelles modalités diagnostiques en développement. La Présidente du Conseil de surveillance, Cécile Dumoulin, élue de Mantes et Vice Présidente du Conseil départemental ainsi que Michel Vialay, Maire de Mantes, et Françoise Descamps Crosnier, Députée de la circonscription soutiennent ce projet qui constitue un élément fort d'attractivité médicale pour le Mantois, territoire reconnu de désertification médicale intense.

Cet emplacement a été étudié en lien avec l'Agence Régionale de Santé, pour qui la proximité avec l'Hôpital, par le partage facilité entre équipes médicales qu'il permet, est un invariant fort.

Par ailleurs, des galeries logistiques appartenant à l'Hôpital existent sous cette parcelle. Ces dernières sont très peu profondes.

Ainsi, le tracé A est incompatible à ce stade avec les projets de développement d'activité de soins sur cette parcelle.))

4) Les variantes B et C

Les variantes B et C conviennent au Centre Hospitalier. La variante B intègre cependant un foncier appartenant au Centre Hospitalier.

L'Hôpital a bien noté que le choix de la variante doit être fait après la concertation, de façon à maintenir une bonne qualité de service pour le bus mais en respectant les projets de développement du secteur. Ce choix relèvera de la maîtrise d'ouvrage et sera prise en charge par GPSO après la concertation et le schéma de principe qui sera également approuvé par le Conseil du STIF qui ne devra retenir qu'une seule variante pour l'enquête publique.

Dans ce cadre, et compte tenu des enjeux qui touchent le foncier de l'Hôpital et des **projets de développement d'activité de soins**, le Centre Hospitalier demande à connaître les responsables STIF et GPSO en charge de la suite de la procédure en amont du choix du tracé.))

5) Places de parking Boulevard Maréchal Juin

Le tracé du bus prévoit la suppression de quelques emplacements de places parking sur le Boulevard Maréchal Juin, ce qui gênera le stationnement de nos collaborateurs sur nos structures situées aux numéros 64 et 222 de ce boulevard. Nous souhaitons un maintien de places proches de ces structures.

Valérie GAILLARD, Directeur délégué de l'Hôpital de Mantes, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Michaël GALY
Directeur

3.6. La pétition des habitants de Rosny-sur-Seine

A Rosny sur Seine le 05 Juin 2016

M. Boyer Ludovic
42 Chemin des Sirettes
78710 ROSNY SUR SEINE
Port. 06 81801460

Monsieur le maire de Rosny sur Seine
Madame, Monsieur, les Responsables du S.T.I.F.
Madame, Monsieur, les Responsables de la Région Ile de France
Madame, Monsieur, les Responsables du Département des Yvelines
Madame, Monsieur, les Responsables du G.P.S.O.
Madame, Monsieur, les Responsables de l'Etablissement public d'aménagement du Mantois
Seine Aval (EPAMSA)

PETITION : Bus en site propre du Mantois

Ayant pris connaissance du Projet pour la partie implantée sur le territoire de la commune de Rosny sur Seine, plus précisément le Chemin des Sirettes, nous avons le regret de vous faire part de notre insatisfaction pour les raisons suivantes.

Si l'on scinde en deux ce projet, il demeure acceptable pour la partie « transport ». Par contre, pour la partie « tracé », il est inacceptable en l'état : tracé de la ligne trop près des pas de porte de la seule partie déjà urbanisée du chemin des Sirettes. Une trentaine de maisons impactées par des nuisances sonores, pollution en hausse et pour finir le tout, dévaluation immobilière assurée.

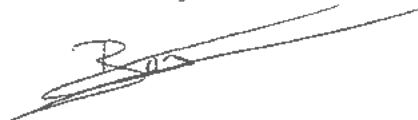
Ce site présentant d'autres alternatives bien moins contraignantes, nous vous serions grés de bien vouloir y porter attention :

Première alternative : Prévoir le retournement de ce trajet devant la station d'épuration, chemin des Bois. Cela offre toutes possibilités de parking pour bus et voyageurs, tenant compte que cette zone est non constructible, du fait du passage du gaz en sous-sol.

Deuxième alternative : Contournement de la station d'épuration par le côté Seine, cette partie n'étant à ce jour pas inondée, puis remonter en prolongement de la station d'épuration, et rejoindre le chemin des Closeaux pour effectuer le retournement au niveau du collège Sully, le tout, dissimulé dans un couloir de verdure. Possibilité de parking voyageur.

Vous remerciant de la prise en compte de notre action, nous restons à votre écoute et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Ludovic Boyer



N°	NOM Prénom	Adresse	N° de Tel.	Signature
1	Ludovic BOYER	42 chemin des Sirettes 78710 Rosny / Seine	06 81 80 64 60	
2	Séverine MOUKHLISE	38 Chemin des Sirettes 78710 Rosny sur Seine	06 20 66 44 35	
3	Anne-Marie LEPAGE	4 Chemin des Sirettes ROSNY SUR SEINE	06 87 05 32 92	
4	CHARRAULT Zoubir	22 chemin des Sirettes - Rosny s/Seine	07 82 77 43 87	
5	EL GHAINTA Abdelhak	32 Chemin des Sirettes 78710 Rosny / Seine	06 48 04 49 94	
6	MARIA Antonio	36 chemin des Sirettes ROSNY / Seine	06 74 72 81 15	
7	Boyce Ludovic	42 chemin des Sirettes 78710 Rosny / Seine	06 31 30 14 60	
8	Di Costa Cécile	44 bis Chemin des Sirettes 78710 Rosny / Seine	06 34 74 64	
9	Ronel Jean Claude Burdy Valerie	46 chemin des Sirettes 78710 Rosny sur Seine	06 93 61 51 83	
10	Rene RAYNALDY	50 Chemin des Sirettes Rosny / Seine	06 08 61 48 41	
11	Pierre Mathieu	50 chemin des Sirettes 78710 Rosny s/Seine	06 70 34 64 77	
12	Pierre Suzanne Jacqueline	50 chemin des Sirettes 78710 Rosny s/Seine	06 29 46 35 92	
13	TEIXEIRA maria fernanda	28 chemin des Sirettes 78710 ROSNY / S/Seine	01 30 42 97 55	
14	ESTEVAO	26 chemin des Sirettes 78710 ROSNY / S/Seine	06 09 95 70 06	
15	LOUIS-PIERRE GALLEY	54 chemin des Sirettes 78710 ROSNY / S/Seine	06 07 01 36 14	

?

3